



Fonds de Développement Social du Conseil de l'Europe

Rapport du Gouverneur 1998

Chiffres-clés

millions d'écus

	1998	*1997*	*1996*
Projets approuvés dans l'année	**2 257**	**2 153**	**1 453**
Nouveaux engagements dans l'année	**2 355**	**2 243**	**-**
Prêts décaissés dans l'année	**1 056**	**862**	**619**
Prêts décaissés depuis l'origine	**11 861**	**10 805**	**9 943**
Capitaux propres *(après affectation du résultat)*	**2 283**	**2 144**	**2 059**
Fonds propres disponibles *(après affectation du résultat)*	**1 055**	**969**	**891**
Total du bilan	**11 096**	**9 539**	**9 183**
Bénéfices	**81,4**	**81,6**	**85,9**

Le Fonds de Développement Social du Conseil de l'Europe a été créé le 16 avril 1956 par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe afin d'apporter des solutions aux problèmes des réfugiés. Il s'est depuis adapté à l'évolution des priorités sociales en Europe. Toute son action est guidée par la volonté de renforcer la cohésion sociale en Europe.

Objectifs

Le Fonds de Développement Social du Conseil de l'Europe (CEF) est une banque multilatérale de développement à vocation sociale. Il représente un instrument majeur de la politique de solidarité en Europe.

Depuis sa création en 1956, le Fonds participe au financement de projets sociaux, répond aux situations d'urgence et concourt par là même à l'amélioration des conditions de vie dans les régions les moins favorisées du continent européen.

Caractéristiques

Le Fonds, qui procède d'un Accord Partiel des Membres du Conseil de l'Europe, est soumis à la haute autorité de celui-ci. Il est autonome juridiquement et financièrement. Son siège administratif se trouve à Paris.

L'action du Fonds est complémentaire de celle des autres organismes financiers intergouvernementaux.

La politique du Fonds, similaire à celle des autres institutions financières multilatérales, consiste à ne pas rééchelonner les intérêts ou le capital des prêts et à ne pas participer à des accords de rééchelonnement de dettes.

34 pays Membres

Allemagne, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, "L'Ex-République Yougoslave de Macédoine", Liechtenstein, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldova, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Saint-Siège, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie.*

** La République Tchèque a adhéré en février 1999.*

Activités

Les prêts du Fonds sont octroyés selon des critères précisément définis. Sont ainsi considérés comme prioritaires les projets qui *"aident à résoudre les problèmes sociaux que pose ou peut poser aux pays européens la présence de réfugiés, de personnes déplacées ou de migrants résultant de mouvements de réfugiés ou d'autres mouvements forcés de populations"* et les problèmes sociaux posés par *"les victimes de catastrophes naturelles ou écologiques"*.

En quarante ans d'histoire, le champ d'intervention du Fonds s'est progressivement élargi. Il s'étend désormais au financement de projets visant les petites et moyennes entreprises, le logement social, la santé, l'éducation, la protection de l'environnement, la modernisation rurale, la réhabilitation de quartiers dégradés et la réhabilitation du patrimoine historique.

Dans le cadre de ses projets, le Fonds s'attache à favoriser et à développer la création d'emplois. Le Deuxième Sommet du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 10-11 octobre 1997) a porté ce champ d'activité au rang des missions prioritaires du Fonds.

Ressources financières

L'activité de l'Institution est fondée sur la part souscrite du capital et les réserves accumulées, le Fonds ne bénéficiant pas d'allocations annuelles de ses Membres. Des émissions publiques et des placements privés lui permettent de tirer des ressources de l'appel aux marchés des capitaux auxquels il accède aux meilleures conditions.

Créé en 1956 avec un capital de 5,7 millions d'écus, le Fonds dispose au 31 décembre 1998 d'un capital souscrit de 1,4 milliard d'écus. L'effet de levier est particulièrement remarquable puisque le Fonds a pu verser, depuis sa création, près de 12 milliards d'écus de prêts.

Unité de compte

Jusqu'au 31 décembre 1998, l'unité de compte du Fonds est l'écu, remplacé par l'euro à partir du 1er janvier 1999.

Rating

Pour ses opérations à long terme, le Fonds bénéficie de la notation AAA de l'Agence Standard & Poor's et de l'agence Fitch IBCA. Il est noté Aa1 auprès de l'Agence Moody's.

Direction

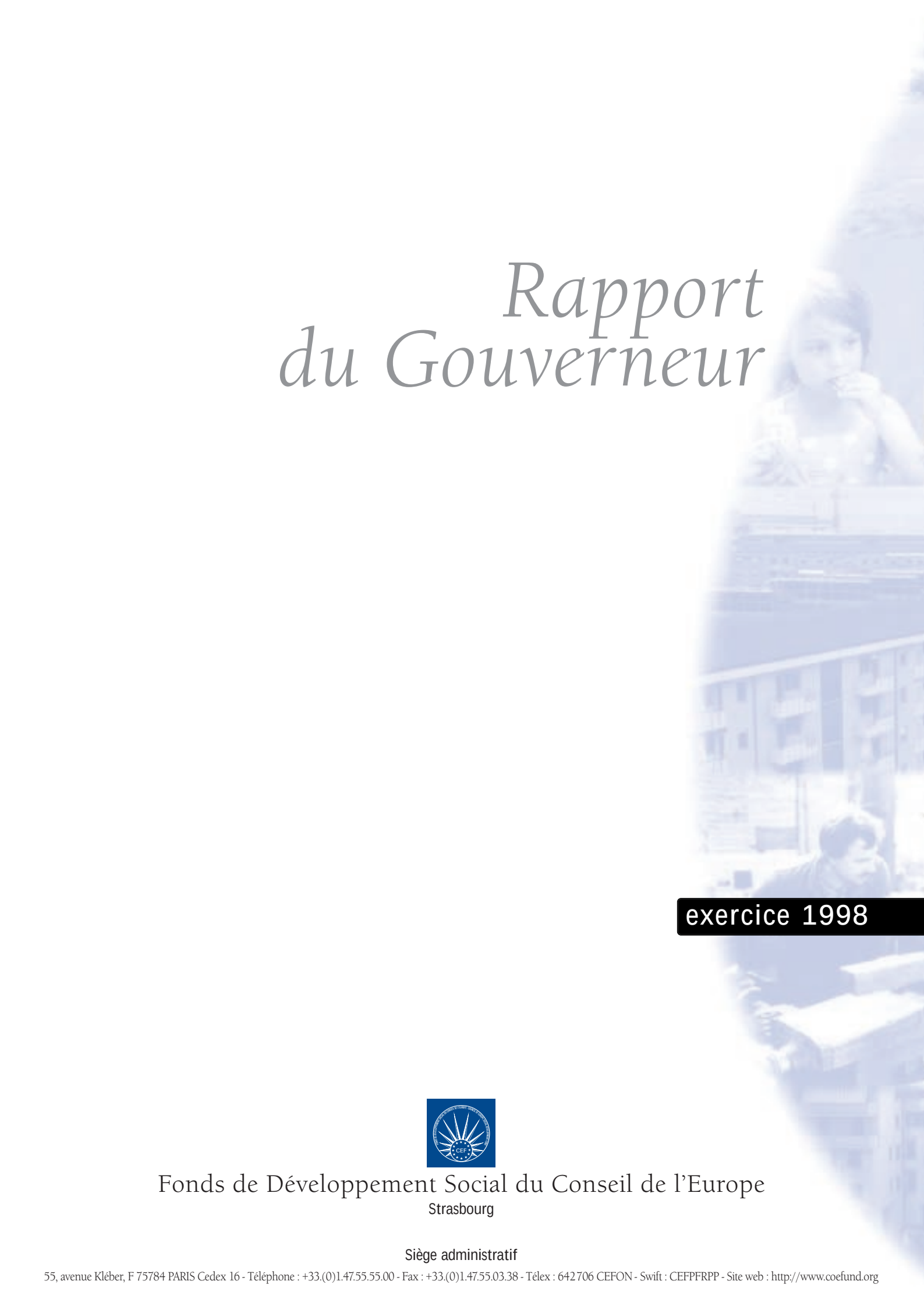
L'organisation, l'administration et le contrôle du Fonds sont assurés par les organes suivants :

- Le Conseil de direction, composé d'un représentant par pays Membre. Son Président est M. Giorgio Ratti, élu le 18 mars 1996.
- Le Conseil d'administration, composé également d'un représentant par pays Membre. Son Président est M. Kari Nars, réélu le 18 juin 1996.
- Le Gouverneur, M. Raphaël Alomar, réélu le 18 juin 1996. Il est assisté par le Premier Vice-Gouverneur, M. Martin Murtfeld, et le Deuxième Vice-Gouverneur, M. Ignacio Garrido.
- Le Comité de surveillance, composé de trois membres, choisis selon un système de rotation entre les pays Membres.

Le Conseil d'administration est assisté par un Comité exécutif composé de neuf membres du Conseil d'administration et présidé par le Président du Conseil d'administration.

31 décembre 1998

Rapport du Gouverneur



exercice 1998

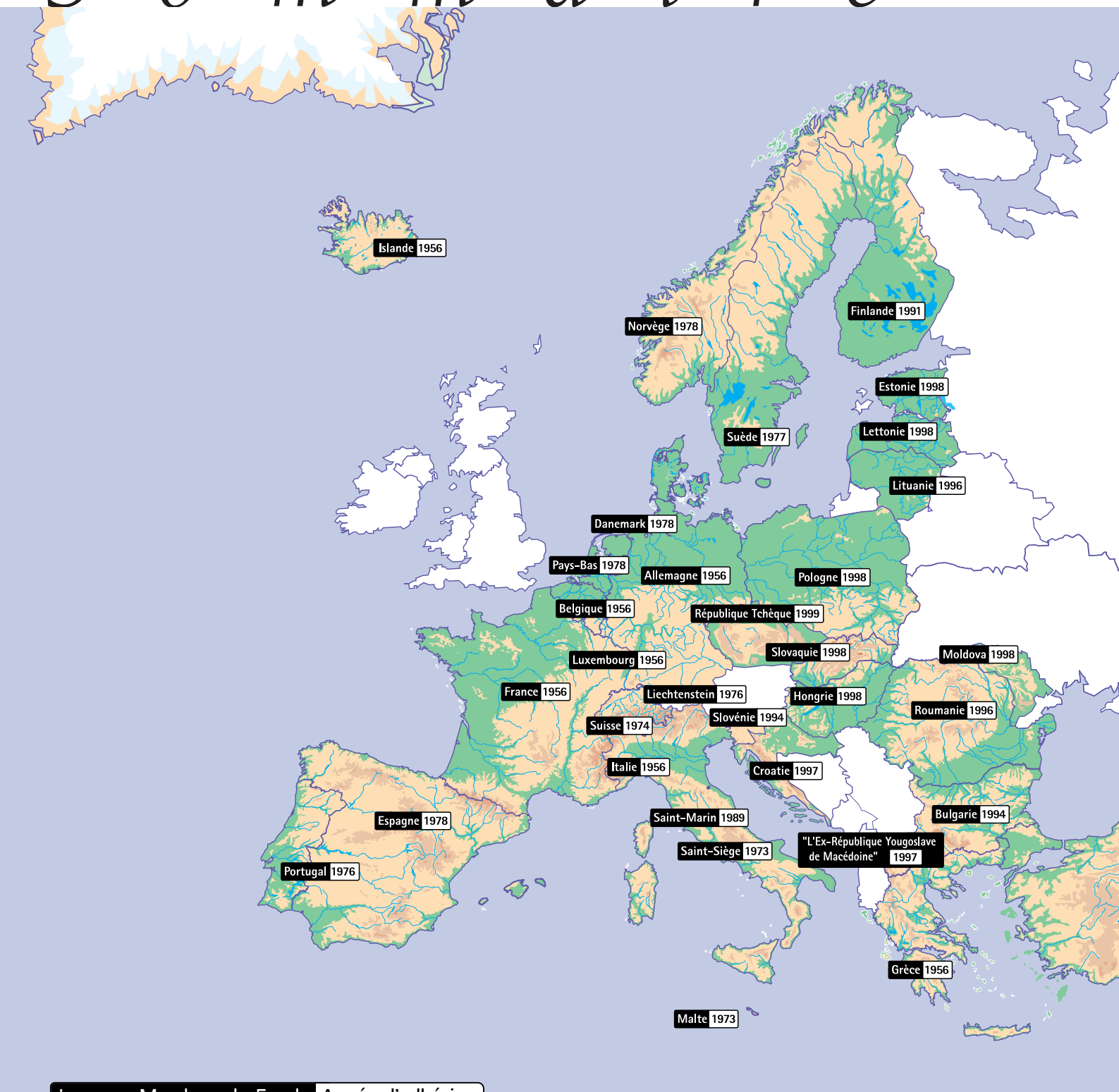
Fonds de Développement Social du Conseil de l'Europe

Strasbourg

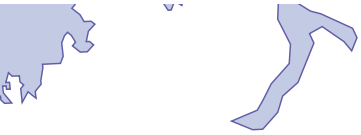
Siège administratif

55, avenue Kléber, F 75784 PARIS Cedex 16 - Téléphone : +33.(0)1.47.55.55.00 - Fax : +33.(0)1.47.55.03.38 - Télex : 642706 CEFON - Swift : CEFPFRPP - Site web : http://www.coefund.org

Sommaire



Les pays Membres du Fonds | Année d'adhésion



Composition des organes du Fonds 4

Organigramme du Fonds 7

Le Conseil de l'Europe et le Fonds 8

Message du Gouverneur 9

Activités du Fonds en 1998

- Le développement des opérations en Europe centrale et orientale 12

Activités Projets-Prêts 13

Les projets approuvés en 1998 13

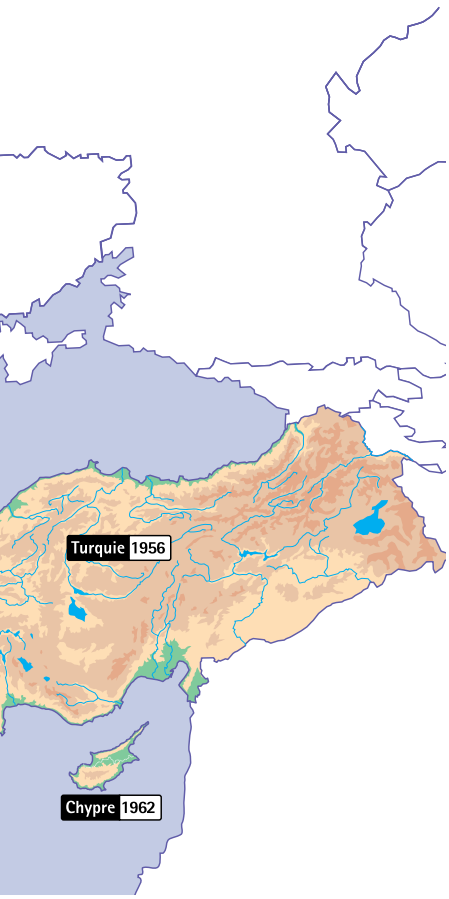
- Aide aux régions frappées par des catastrophes naturelles ou écologiques : les interventions du Fonds contribuent à la cohésion sociale des zones sinistrées 18

Les prêts décaissés en 1998 21

- Le rôle clé de la formation professionnelle dans la lutte contre le chômage 25

Activités financières 28

Gestion des ressources humaines 35



Etats financiers

Bilan 38

Compte de résultat 40

Etat des flux de trésorerie 41

Notes annexes aux Etats financiers 42

Rapport de l'audit externe 63

Bilan après répartition du résultat 64

Extrait du rapport du Comité de surveillance 65

Extrait du procès-verbal de la 199e réunion du Conseil d'administration 66

Extrait du procès-verbal de la 157e réunion du Conseil de direction 67

Notes au lecteur

*Composition des organes du Fonds au 31 décembre 1998**

CONSEIL DE DIRECTION		CONSEIL D'ADMINISTRATION
Giorgio RATTI Ancien Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère du Budget et de la Programmation Economique, Rome	*Présidents*	**Kari NARS**** Administrateur, Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, Londres
Magdalena TOVORNIK Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire Représentant Permanent de la Slovénie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Vice-Présidents*	**Dimitar B. RADEV** Vice-Ministre des Finances, Ministère des Finances, Sofia
Herbert HONSOWITZ Vortragender Legationsrat Erster Klasse, Ministère des Affaires Etrangères, Bonn	*Allemagne*	**Knut KAGE** Ministerialrat, Ministère des Finances, Bonn
Jan SCHOKKAERT Conseiller Général h.c., Ministère des Affaires Etrangères, Bruxelles	*Belgique*	**Werner VERTONGEN** Inspecteur Général, Département des Etudes, Banque Nationale de Belgique, Bruxelles
Ventzislav IVANOV Conseiller, Direction des Droits de l'Homme et des Affaires Sociales, Ministère des Affaires Etrangères, Sofia	*Bulgarie*	**Dimitar B. RADEV** Vice-Ministre des Finances, Ministère des Finances, Sofia
Thalia PETRIDES Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de Chypre auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Chypre*	**Antonis MALAOS** Directeur Général, Ministère des Finances, Nicosie
Vladimir MATEK Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Croatie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Croatie*	**Josip KULISIC** Ministre Adjoint, Département des Relations Internationales, Ministère des Finances, Zagreb
Arne BELLING Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent du Danemark auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Danemark*	**Mogens CAMRE** Conseiller, Représentant Permanent du Danemark auprès de l'Union Européenne, Bruxelles
Guillermo KIRKPATRICK Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Espagne*	**Luis de FUENTES LOSADA** Sous-Directeur Général du Trésor, Direction Générale du Trésor et de la Politique Financière, Ministère de l'Economie et des Finances, Madrid
Karin JAANI Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Estonie*	**Martin PÖDER** Secrétaire Général Adjoint, Ministère des Finances, Tallinn
Erkki KOURULA Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Finlande auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Finlande*	**Seppo SUOKKO** Directeur Général Adjoint, Département d'Economie Ministère des Finances, Helsinki
Jacques WARIN Ambassadeur, Représentant Permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*France*	**Pierre MERVIEL** Inspecteur des Finances, Direction du Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Paris

** Aux termes de l'Article VIII du Statut, l'organisation, l'administration et le contrôle du Fonds sont assurés par les organes suivants : le Conseil de direction, le Conseil d'administration, le Gouverneur, le Comité de surveillance. Un Comité exécutif, composé de 9 Membres du Conseil d'administration et présidé par le Président du Conseil d'administration, assiste le Conseil d'administration.*

Aux termes de l'Article XIII, le secrétariat du Fonds est assuré par le "Secrétariat de l'Accord Partiel sur le Fonds de Développement Social", au Conseil de l'Europe à Strasbourg (Directeur : **M. Constantinos N. PILAVACHI.** *Secrétaire des organes du Fonds :* **Mme Giusi PAJARDI***).*

*** Le 14 décembre 1998, M. Kari Nars a été élu Président du Conseil de direction. Il commencera son mandat de trois ans le 28 juin 1999.*

CONSEIL DE DIRECTION		CONSEIL D'ADMINISTRATION
Dimitri CONSTAS Ambassadeur, Représentant Permanent de la Grèce auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Grèce*	**Constantinos VGENOPOULOS** Banque Nationale de Grèce, Athènes
Janos PERENYI Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Hongrie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Hongrie*	**Gusztav BAGER** Directeur Général, Secrétariat des Institutions Internationales, Ministère des Finances, Budapest
Sveinn BJÖRNSSON Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de l'Islande auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Islande*	**Thröstur OLAFSSON** Directeur, Banque Centrale d'Islande, Reykjavik
Antonio PURI PURINI Ambassadeur, Représentant Permanent de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Italie*	**Nunzio GUGLIELMINO** Directeur Général, Ministère du Trésor, Rome
Georgs ANDREJEVS Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Lettonie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Lettonie*	**Vilnis LINDEMANIS** Ministère du Trésor, Riga
Jon IVANOVSKI Chargé d'Affaires a.i., Représentant Permanent de "L'Ex-République Yougoslave de Macédoine", Strasbourg	*"L'Ex-République Yougoslave de Macédoine"*	**Vanja MIHAJLOVA** Assistant de Ministre, Ministère des Finances, Skopje
Liechtenstein **Josef WOLF** Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent du Liechtenstein auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg		
Aurimas TAURANTAS Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Lituanie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Lituanie*	**Jonas LIONGINAS** Secrétaire de Ministère, Ministère des Finances, Vilnius
Gérard PHILIPPS Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Luxembourg*	**Jérôme HAMILIUS** Attaché de Gouvernement, Ministère des Finances, Luxembourg
Malte **Victor GRECH, a.i.** Représentant Permanent Adjoint de Malte auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg		
Iuliana GOREA-COSTIN Représentant Permanent de la Moldova auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Moldova*	**Mihai MORARU** Vice-Ministre, Ministère de l'Economie et des Réformes, Chisinau
Sten LUNDBO Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Norvège auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Norvège*	**Knut PAUS** Représentant Permanent Adjoint de la Norvège auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg
Michel I. van der ZEE Directeur de la Coopération Economique, Ministère des Affaires Etrangères, La Haye	*Pays-Bas*	**Jos H.P. de VRIES** Directeur Adjoint des Affaires Financières Extérieures, Ministère des Finances, La Haye
Marcin RYBICKI Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Pologne auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Pologne*	**Jacek TOMOROWICZ** Directeur, Département de la Coopération Internationale, Ministère des Finances, Varsovie
Alvaro Manuel SOARES GUERRA Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Portugal*	**Lina NETO** Directeur Général Adjoint, Direction Générale pour les Affaires Européennes et les Relations Internationales, Ministère des Finances, Lisbonne

CONSEIL DE DIRECTION

		CONSEIL D'ADMINISTRATION
Sabin POP Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Roumanie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Roumanie*	**Valentina SICLOVAN** Directeur Général Adjoint, Direction Générale des Relations Financières Internationales, Ministère des Finances, Bucarest
Guido CECCOLI Chargé d'Affaires, Représentation Permanente de Saint-Marin auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Saint-Marin*	**Raffaele GIARDI** Conseiller, Ministère des Finances République de Saint-Marin

Saint-Siège
Mgr Michael COURTNEY
Envoyé Spécial du Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg

Slovaquie
Eva GARAJOVA, a.i.
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Représentant Permanent de la Slovaquie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg

Magdalena TOVORNIK Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire Représentant Permanent de la Slovénie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Slovénie*	**Meta BOLE** Secrétaire d'Etat Adjoint Ministère des Finances, Ljubljana
Hakan WILKENS Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire Représentant Permanent de la Suède auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Suède*	**Hans Olof SÄLLVIN** Sous-Directeur, Division du Développement et de la Politique Régionale, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Stockholm
Carlos ORGA Chef du Service du Conseil de l'Europe, Département Fédéral des Affaires Etrangères, Berne	*Suisse*	**Yves EMERY** Chef de Section, Administration Fédérale des Finances, Berne
Alev KILIC Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Turquie*	**Aydin KARAÖZ** Directeur Général, Direction Générale des Affaires Economiques Internationales, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère du Trésor, Ankara

GOUVERNEUR

Raphaël ALOMAR

VICE-GOUVERNEURS

Premier Vice-Gouverneur : **Martin MURTFELD**
Deuxième Vice-Gouverneur : **Ignacio GARRIDO**

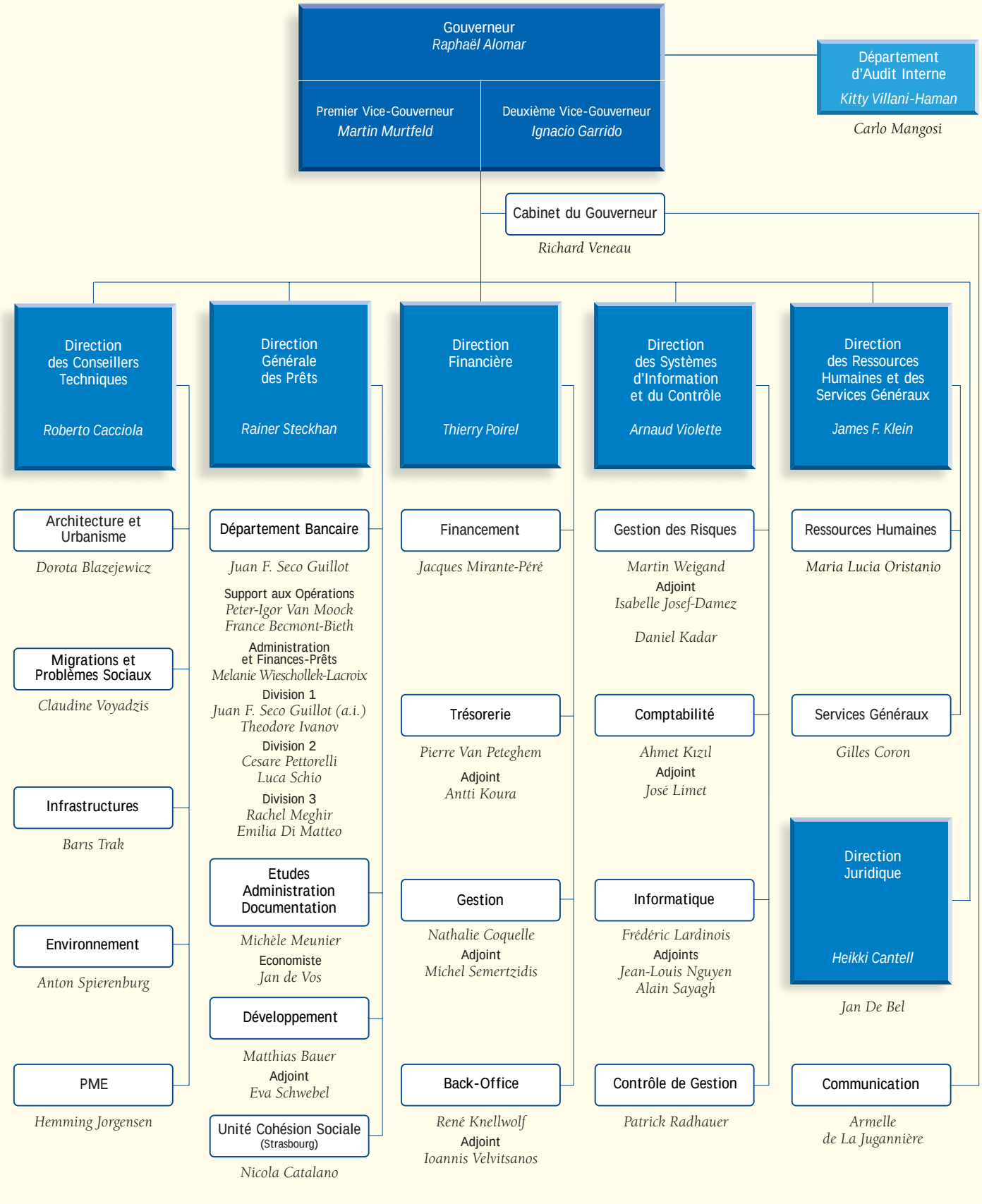
COMITÉ DE SURVEILLANCE

Luxembourg : **Marc JUNG,** Conseiller de Gouvernement, Ministère des Finances, Luxembourg
Malte : **Edward SCICLUNA,** Président, Malta Financial Services Centre, Attard
Norvège : **Per A. ENGESETH**, Directeur Général, Bureau de l'Auditeur Général, Oslo

PRÉSIDENTS HONORAIRES

Paule DUFOUR †
Siegfried FRÖHLICH

Organigramme du Fonds



Comités

Comité de Direction Générale

Comité de Direction Financière
Comité des Opérations
Comité des Risques
Comité de Financement
Comité de Gestion Actif-Passif
Comité de Pilotage Informatique

Etat au 31 décembre 1998

1949 50 1999

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Le Conseil de l'Europe et le Fonds

L'année 1999 marque le cinquantième anniversaire du Conseil de l'Europe. Cette date symbolique est l'occasion de préciser les liens qui unissent le Conseil de l'Europe et le Fonds, ainsi que de souligner la convergence de leurs actions pour la promotion d'une plus grande cohésion sociale en Europe.

*

C'est le 5 mai 1949 que fut signé à Londres le Traité instituant le Conseil de l'Europe. Dix pays participèrent alors à la création de cette nouvelle organisation, composée, d'une part d'un Comité des Ministres, doté de pouvoirs décisionnels, d'autre part d'une Assemblée, aux prérogatives consultatives et composée de représentants des Parlements nationaux. Le Chapitre I du Traité de Londres explicite les aspirations des pays signataires : *"Le but premier du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses Membres, afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun, et de favoriser le progrès économique et social"*.

Au long de son histoire, le Conseil de l'Europe n'a jamais cessé d'approfondir son action au service de cet idéal. On retiendra ainsi que la Convention Européenne des Droits de l'Homme, créant une Cour dotée de pouvoirs juridictionnels élargis, a été signée dès le 4 novembre 1950. Au total, le Conseil est devenu un puissant vecteur de réflexion sociale, de garantie des Droits de l'Homme et de développement de la Démocratie, auquel participent aujourd'hui 40 pays européens.

*

Parallèlement à cette action, le Conseil de l'Europe a suscité la création de plusieurs Accords Partiels, c'est-à-dire des accords signés par une partie de ses Etats Membres. Le Fonds[1] a été le premier de ces Accords Partiels, signé par huit pays le 16 avril 1956.

Le Fonds est statutairement placé sous la haute autorité du Conseil de l'Europe. Il est néanmoins parfaitement distinct du Conseil : c'est une banque de développement, il est financièrement autonome, il possède une pleine et entière personnalité juridique, et ses services opérationnels se trouvent à Paris.

Dans les faits, les relations entre le Fonds et le Conseil sont marquées par une volonté permanente de coopération. Celles-ci sont d'ailleurs confortées par l'existence d'un Secrétariat de l'Accord Partiel, situé à Strasbourg, sous l'autorité du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, qui émet aussi un avis de recevabilité du point de vue politique et social pour chaque projet soumis au Fonds.

L'histoire du Conseil et celle du Fonds sont étroitement liées. Ainsi, faisant suite à l'élargissement du cercle des pays Membres du Conseil de l'Europe, un nombre croissant d'Etats (34 en mars 1999) a souhaité adhérer au Fonds. De même, à mesure que, sous l'impulsion du Conseil, s'est développée l'idée de progrès social en Europe, les secteurs d'intervention du Fonds sont devenus plus nombreux. Initialement circonscrits aux situations d'urgence (aide aux réfugiés et aux migrants, soutien aux victimes de catastrophes naturelles), ils offrent aujourd'hui des champs d'action beaucoup plus vastes en matière de logement social, de santé, d'éducation, de protection de l'environnement, de modernisation rurale, de réhabilitation de quartiers dégradés, de protection du patrimoine historique et de création d'emplois.

Le Deuxième Sommet du Conseil de l'Europe, qui s'est tenu à Strasbourg les 10 et 11 octobre 1997, a illustré et renforcé cette coopération. Au cours de ce Sommet, de nombreux Chefs d'Etat et de Gouvernement ont en effet salué le rôle du Fonds de Développement Social et ont exprimé leur volonté de voir s'accroître son activité, notamment au service de la cohésion sociale en Europe. Il va de soi que, dans ce domaine tout particulièrement, les objectifs du Fonds et ceux du Conseil de l'Europe sont parfaitement conjoints.

1 - A l'époque dénommé "Fonds de Réétablissement du Conseil de l'Europe pour les réfugiés nationaux et les excédents de population en Europe".



LE COMITE DE DIRECTION GENERALE

Au premier rang : au centre Raphaël ALOMAR, Gouverneur ; à gauche, Martin MURTFELD, Premier Vice-Gouverneur ; à droite, Ignacio GARRIDO, Deuxième Vice-Gouverneur.
Au second rang, de gauche à droite : James F. KLEIN, Directeur des Ressources Humaines et des Services Généraux ; Roberto CACCIOLA, Directeur des Conseillers Techniques ; Rainer STECKHAN, Directeur Général des Prêts ; Thierry POIREL, Directeur Financier ; Arnaud VIOLETTE, Directeur des Systèmes d'Information et du Contrôle ; Heikki CANTELL, Directeur Juridique.

L'année 1998 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents. Notre banque se trouve désormais dans un cycle de développement durable, caractérisé par une activité en forte croissance, une rentabilité stable, un engagement renforcé au service de la cohésion sociale en Europe, une stratégie de financement bien accueillie par les investisseurs et un resserrement constant de la maîtrise des risques. L'absence de préjudice sur les résultats des crises financières successives qui ont frappé l'Asie et les marchés émergents en 1998, puis l'ensemble des marchés financiers mondiaux, ainsi que la bonne exécution du passage à l'euro dans les premiers jours de 1999, témoignent également de la solidité de cette politique.

Une forte croissance de l'activité...

La croissance de l'activité a été particulièrement forte en 1998 : pour la troisième année consécutive, le Fonds a enregistré un montant record en termes de projets approuvés, avec un volume de 2,3 milliards d'écus. Les nouveaux engagements, à savoir les projets pour lesquels un contrat-cadre a été signé ou un premier déboursement est intervenu en cours d'exercice, s'établissent à 2,4 milliards d'écus. De plus, et pour la première fois, les décaissements ont dépassé le seuil de 1 milliard d'écus, ce qui représente une progression de 23 % par rapport à l'exercice précédent.

un bénéfice stable...

Le bénéfice net (81,4 millions d'écus) s'établit au même niveau que l'an dernier, tandis que le résultat brut d'exploitation progresse légèrement.

Ces évolutions s'inscrivent dans un cadre stratégique cohérent, articulé autour du plan de développement à moyen terme et de la recherche d'une action plus efficace au service de la cohésion sociale en Europe.

La mise en œuvre des grandes options du plan à moyen terme, arrêté par le Conseil de direction et le Conseil d'administration, a été poursuivie, à savoir : une meilleure distribution géographique de l'encours de prêts, le développement des domaines prioritaires et l'élargissement de l'activité vers les pays d'Europe centrale et orientale.

le rééquilibrage du portefeuille de prêts...

*Ainsi le **rééquilibrage du portefeuille de prêts** se poursuit, dans la ligne de la politique suivie depuis quatre ans : 60 % des projets approuvés et des prêts décaissés dans l'année l'ont été à destination de bénéficiaires ayant leur siège en Allemagne, en Espagne et en France. De plus, l'encours de prêts sur l'Italie est de nouveau en croissance.*

*S'agissant des **domaines prioritaires**, des projets pilotes ont été développés à destination des réfugiés et des migrants. L'un d'entre eux a bénéficié à des ressortissants bosniaques, bien que la Bosnie et Herzégovine ne soit pas pays Membre. Le Fonds a également approuvé cette année onze projets d'aide aux victimes de catastrophes naturelles, qui ont presque systématiquement fait l'objet de procédures d'urgence. Celles-ci ont notamment permis de décaisser très rapidement un prêt pour la reconstruction de la région d'Assise, suite aux tremblements de terre qui ont récemment frappé l'Italie.*

*Par ailleurs, la politique d'élargissement de l'action du Fonds vers les **pays d'Europe centrale et orientale** a connu un nouvel élan, avec les adhésions successives de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Moldova, de la Pologne et de la Slovaquie. La République Tchèque a adhéré au début de 1999. Au total, le Fonds compte treize nouveaux pays Membres depuis 1994, dont six au titre du seul exercice 1998. Des projets importants ont été approuvés à destination de ces pays, la Hongrie et la Pologne notamment, dans les mois qui ont suivi leurs adhésions. La coopération avec d'autres banques de développement pour cofinancer des opérations dans cette zone a été amplifiée.*

un investissement accru au service de la cohésion sociale en Europe...

*Enfin, pour faire suite aux recommandations du Deuxième Sommet du Conseil de l'Europe, qui s'est tenu à Strasbourg à la fin de l'année 1997, le Fonds s'est investi davantage encore en 1998 au service de la **cohésion sociale en Europe**. Ainsi, des moyens nouveaux ont été engagés pour identifier et développer des projets dans ce domaine et un objectif ambitieux a été fixé : consacrer sur trois ans un milliard d'écus à des actions en faveur de l'emploi. Les effets de cette politique commencent à être sensibles puisqu'un cinquième des projets approuvés dans l'année concernent des secteurs directement créateurs d'emplois : investissements dans les petites et moyennes entreprises, programmes de formation professionnelle de longue durée permettant à des jeunes sans qualification de rejoindre le marché du travail.*

*

une notoriété renforcée...

Répondant à la croissance de l'activité, notre politique active de financement a bénéficié d'un excellent accueil sur les marchés financiers. Au total, les émissions du Fonds ont atteint 2,8 milliards d'écus en 1998, soit une progression de 40 % par rapport à l'exercice précédent.

Le Fonds a ainsi consolidé sa notoriété et sa base d'investisseurs sur les marchés de capitaux internationaux, par des émissions de grande taille sur des devises majeures. Il a notamment lancé en 1998 deux importantes émissions en dollars, d'autant mieux reçues qu'elles ont constitué des supports d'investissement de qualité pour des investisseurs soucieux de limiter leur risque de contrepartie. Dès le 7 janvier 1999, le Fonds a été la première institution financière multilatérale à lancer une opération de taille significative (500 millions d'euros) dans la nouvelle monnaie unique européenne.

Le Fonds a également été en mesure de répondre aux demandes des investisseurs aussi bien européens qu'asiatiques, sur des devises ou des structures plus spécifiques. Il a ainsi lancé des emprunts dans huit devises différentes, dont la drachme grecque, le zloty polonais et le Hong-Kong dollar.

*

Bien entendu, cette progression de nos activités, à l'actif comme au passif, a été encadrée par une démarche vigilante de contrôle des risques. Cette stratégie d'ensemble, dont le pilotage est confié à un comité interne spécialisé, s'est inscrite dans la ligne de la politique arrêtée par le Conseil d'administration.

et
une démarche
vigilante
de contrôle
des risques...

En matière de gestion prudentielle, la politique du Fonds s'appuie sur les normes internationales les plus strictes : ratio de liquidité très conservateur, suivi permanent des risques de taux et de change, stratégie de couverture systématique des opérations financières par utilisation de produits dérivés, réduction des risques de contrepartie par recours à des collatéraux.

Il convient de souligner que la crise des places asiatiques n'a pas eu de répercussion sur le Fonds, grâce à une série de mesures préventives prises dès 1997. Ces dispositions ont permis de réduire de moitié en un an l'exposition globale sur cette zone, sachant que l'exposition résiduelle ne concerne plus que des contreparties dotées pour l'essentiel d'une excellente notation.

*

La croissance d'ensemble de la banque s'est enfin accompagnée d'un renforcement des moyens mis à sa disposition : ressources humaines plus étoffées, locaux réaménagés, systèmes d'information performants.

Sur ce dernier point, on retiendra plus particulièrement que le passage à l'euro s'est déroulé sans problème et que la "bascule" proprement dite s'est opérée dans les meilleures conditions.

*

Les résultats enregistrés en termes d'activité et de rentabilité en 1998 se sont donc accompagnés d'un affermissement des grandes options stratégiques, notamment en ce qui concerne le rôle accru du Fonds au service de la cohésion sociale en Europe. Grâce au soutien des Etats Membres et fort d'une coordination plus étroite avec le Conseil de l'Europe, le Fonds continuera à mener dans l'avenir la politique entreprise, ambitieuse en termes de développement, prudente en termes de contrôle des risques et destinée à sans cesse mieux répondre à la vocation sociale qui fait sa raison d'être.

...sont
au service
de la vocation
sociale
du Fonds.

R. Alomar

Paris, le 2 avril 1999

Raphaël ALOMAR

Le développement des opérations en Europe centrale et orientale

Six nouveaux pays d'Europe centrale et orientale ont adhéré au Fonds en 1998 : la Hongrie, la Moldova, l'Estonie, la Lettonie, la Pologne et la Slovaquie, suivis par la République Tchèque en 1999. Aujourd'hui, le Fonds comprend treize pays situés dans cette partie de l'Europe.

Dans le cadre des lignes directrices du Plan de Développement 1997/2001 fixant les grands axes de son activité, le Fonds finance dans ces pays des projets sociaux. Les projets retenus pour les financements couvrent les secteurs prioritaires de l'aide aux réfugiés et aux victimes de catastrophes naturelles, mais aussi la santé, l'éducation et l'emploi dans les petites et moyennes entreprises. Le volume cumulé des projets approuvés en faveur de ces pays s'élève à 212,3 millions d'écus.

En 1998, sept nouveaux projets ont été approuvés dont, par exemple, un premier programme de prêts à déboursements globaux présenté par la Hongrie. Ce programme, présenté avec la garantie du Gouvernement de Hongrie, sera mis en œuvre par la Banque Hongroise de Développement, la Magyar Fejlesztési Bank. Le montant approuvé par le Fonds, 40 millions d'écus, contribuera à financer :

- des investissements dans les petites et moyennes entreprises des régions du nord-est, du trans-Danube méridional et le sud des Grandes Plaines (Alfôd), favorisant ainsi le maintien et la création d'emplois dans un secteur à haut potentiel de croissance,
- la protection du patrimoine historique des environs de Budapest et la réhabilitation du district du Château de Budapest, classé patrimoine universel par l'UNESCO,
- des infrastructures liées à la protection de l'environnement (traitements des eaux usées, dépollution des sols et des nappes phréatiques) dans les comtés de Békés, Györ et Szeged,
- et enfin la modernisation en milieu rural dans la plaine du Danube, les comtés de Borsod, Békés et Heves, le district de Zahoni. Ainsi, ce programme permettra l'amélioration des conditions de vie et favorisera la cohésion sociale.



Lituanie :
Logements pour les anciens déportés

*

Pour amplifier encore ses capacités d'action dans cette région, le Fonds agit en collaboration étroite avec d'autres institutions internationales telles que la Banque Mondiale, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'Union Européenne, par le programme PHARE, et aussi des institutions financières nationales publiques ou privées.

De ce point de vue, la coopération avec la banque de développement Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), en Allemagne, pour le financement de projets en Bosnie et Herzégovine est particulièrement intéressante. Après la guerre civile dans l'ex-Yougoslavie, le problème du rapatriement des réfugiés dans les pays voisins se pose toujours avec acuité. L'une des raisons empêchant le retour des réfugiés vers leurs foyers d'origine est bien sûr le manque de logements, dont une proportion importante a été soit sérieusement endommagée, soit totalement détruite pendant le conflit. Devant cette situation, le Fonds a décidé d'appuyer les efforts de KfW : un prêt, mis à la disposition de banques locales en Bosnie et Herzégovine, choisies par KfW, permet à ces banques bosniaques d'accorder des prêts hypothécaires. Ils sont réservés à des réfugiés en provenance du Land allemand de Baden Württemberg, volontaires au retour, qui peuvent ainsi réparer ou reconstruire leurs logements. Une subvention spéciale du Compte Fiduciaire Sélectif, alimenté par les résultats annuels du Fonds, permet d'abaisser substantiellement le coût financier pour les emprunteurs finaux. Cette intervention favorisera le retour dans leur pays d'origine de quelque 300 à 350 familles de réfugiés bosniaques, tout en produisant d'importants effets induits au niveau de l'emploi chez les artisans et prestataires de services locaux, contribuant ainsi à la reconstitution du tissu économique et social du pays.

Activités du Fonds en 1998



Activités Projets-Prêts

Les projets approuvés en 1998

Renforcer la cohésion sociale en Europe signifie en priorité agir dans les domaines suivants : emploi, formation professionnelle, santé, éducation et logement. L'action du Fonds s'est donc inscrite dans cette perspective et, pour cibler ce type d'interventions, une politique proactive a été développée.

En 1998, le Fonds a approuvé 42 nouveaux projets et programmes de prêts à déboursements globaux et réactualisé cinq projets, pour un montant total de 2,257 milliards d'écus, soit un volume supérieur à celui de 1997 (2,153 milliards d'écus). Par ailleurs, la zone d'intervention géographique s'est étendue. Les projets approuvés au cours de l'exercice sont répartis dans quinze pays Membres et un pays non Membre, la Bosnie et Herzégovine.

1 - Les projets, répartition par pays

L'**Espagne** est le principal pays destinataire des financements approuvés dans l'année, tant par le volume des projets (30 %), que par le nombre de projets. Les 681 millions d'écus approuvés par le Fonds sont répartis sur seize projets et programmes de prêts à déboursements globaux.

La part de l'**Allemagne** représente 17 % du total approuvé, avec un montant de 383,4 millions d'écus, répartis sur trois programmes de prêts à déboursements globaux situés en Allemagne et deux projets pilotes situés en Bosnie et Herzégovine.



Slovénie :
PME de composants électriques

L'**Italie**, avec 333,3 millions d'écus, se place au troisième rang (15 %) en terme de volume de projets approuvés.

La **France** se situe en quatrième position (13 %), avec un montant de 300,5 millions d'écus, pour un vaste programme multisectoriel.

La **Grèce**, comme l'année précédente, maintient sa présence aux alentours de 7 % du volume des projets approuvés, avec 158 millions d'écus, en tenant compte de la réactualisation de deux projets.

La **Belgique**, dont la part dans les projets approuvés de l'année s'élève à 3,2 %, a présenté deux programmes de prêts à déboursements globaux pour un montant de 73,5 millions d'écus.

Projets approuvés, par pays et par domaine d'intervention, entre 1989 et 1998

en milliers d'écus

Pays	1998	%	1989-1997	%
Allemagne	383 417	16,99	1 643 421	15,46
Belgique	73 521	3,26	25 700	0,24
Bosnie et Herzégovine*	-	-	5 099	0,05
Bulgarie	-	-	8 787	0,08
Chypre	59 531	2,64	790 137	7,42
Croatie	34 463	1,53	-	-
Espagne	681 029	30,17	1 114 424	10,47
Finlande	-	-	133 717	1,26
France	300 498	13,31	425 659	4,00
Grèce	158 000	7,00	1 946 082	18,28
Hongrie	40 000	1,77	-	-
Islande	45 146	2,00	-	-
Italie	333 314	14,77	1 742 863	16,38
Lituanie	-	-	9 794	0,09
Malte	54 217	2,40	29 221	0,27
Portugal	49 377	2,19	121 181	1,14
Roumanie	20 000	0,89	32 182	0,30
Saint-Marin	19 152	0,85	3 257	0,03
Slovénie	5 210	0,23	53 717	0,50
Turquie	-	-	2 515 255	23,63
Ex-Yougoslavie**	-	-	42 827	0,40
TOTAL	2 256 875	100,00	10 643 323	100,00

*Compte Fiduciaire Sélectif **L'ex-Yougoslavie a été Membre associé du Fonds de 1986 à 1991

en milliers d'écus

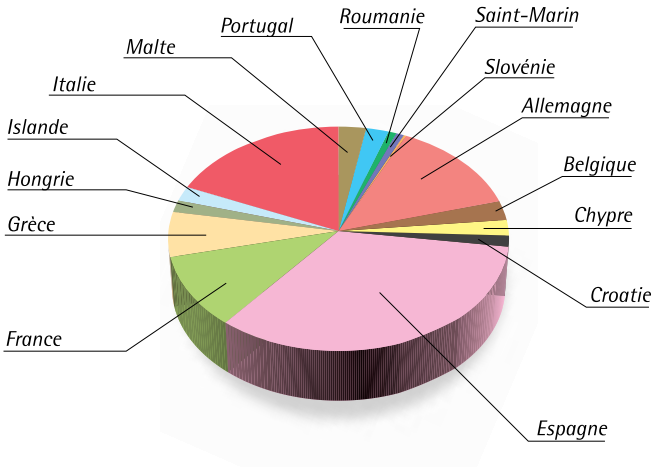
Domaine d'intervention	1998	%	1989-1997	%
A) Domaines Prioritaires :				
Aide aux réfugiés ou aux migrants	46 491	2,06	1 156 680	10,87
Aide aux régions frappées par des catastrophes naturelles ou écologiques	196 326	8,70	1 001 426	9,41
B) Autres Domaines :				
PME	261 627	11,59	1 205 239	11,32
Logement social	354 921	15,73	1 688 174	15,86
Santé	369 529	16,37	980 515	9,21
Infrastructures sociales	-	-	72 137	0,68
Education	293 425	13,00	933 688	8,77
Formation professionnelle	202 396	8,97	10 030	0,09
Protection de l'environnement	314 163	13,92	849 522	7,98
Modernisation rurale	136 081	6,03	1 535 815	14,43
Création d'infrastructures	-	-	1 153 760	10,85
Patrimoine historique	31 153	1,38	-	-
Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain défavorisé	50 763	2,25	30 315	0,28
Multisectoriel non alloué	-	-	26 022	0,25
TOTAL	2 256 875	100,00	10 643 323	100,00

Les quinze autres projets approuvés d'un volume représentant 15 % du total, sont répartis sur quatre pays du sud de l'Europe : Chypre (2,6 %), Malte (2,4 %), le Portugal (2,2 %), Saint-Marin (0,8 %), un pays du nord, l'Islande (2 %), et quatre pays d'Europe centrale et orientale, la Hongrie (1,8 %), la Croatie (1,5 %), la Roumanie (0,9 %) et la Slovénie (0,2 %).



Portugal : *Hôpital Amadora Sintra*

Les projets approuvés en 1998, répartition par pays



2 - Les projets approuvés recouvrent tous les domaines d'intervention du Fonds

Le Fonds a approuvé un montant de 243 millions d'écus pour ses deux missions prioritaires, l'aide aux réfugiés et migrants (quatre projets) et l'aide aux victimes de catastrophes naturelles ou écologiques (trois projets).

Il a par ailleurs concentré son activité sur des domaines à fort impact social, qui représentent plus de 80 % de son activité : la santé (16,4 %), le logement (15,7 %), la protection de l'environnement (13,9 %), l'éducation (13 %), la création d'emplois dans les PME (11,6 %) et la formation professionnelle (9 %). La modernisation rurale (6 %), l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain défavorisé (2,2 %) et la rénovation du patrimoine historique (1,4 %) ont complété les demandes de financement.

a - Les domaines prioritaires : l'aide aux réfugiés et migrants et l'aide aux victimes de catastrophes naturelles ou écologiques

Résultats d'efforts conjoints pour développer l'action du Fonds en faveur des réfugiés, deux projets pilotes ont été approuvés en **Allemagne**, pour un montant de 4,3 millions d'écus, en faveur de réfugiés bosniaques souhaitant retourner en Bosnie et Herzégovine *(voir encadré p. 12)*. L'un des projets est destiné à faciliter le retour des réfugiés de la minorité rom.

En **Croatie**, deux projets, d'un montant de 35 millions d'écus, permettront de financer la construction et la rénovation d'hôpitaux et d'infrastructures éducatives en Slavonie orientale, afin d'améliorer les conditions de vie après le retour des personnes déplacées et des réfugiés. Ce seront les premiers à être financés par le Fonds dans ce pays qui a joint l'Institution en 1997.

A travers des projets approuvés cette année, l'**Espagne**, la **Grèce**, l'**Italie**, la **Roumanie** et la **Slovénie** bénéficieront de financements destinés à venir en aide aux victimes de catastrophes naturelles *(voir encadré p. 18)*.



Roumanie : *Reconstruction après les inondations*

b - L'emploi et la formation professionnelle

Pour répondre aux recommandations du 2e Sommet du Conseil de l'Europe, qui s'est tenu en octobre 1997, le Fonds s'est fixé comme objectif de consacrer, sur trois ans, un montant supplémentaire d'un milliard d'écus au financement de projets soutenant l'emploi. Tout au long de 1998, l'Institution s'est efforcée de répondre à cet objectif.

Si l'ensemble des interventions du Fonds correspond à des investissements à forte intensité de main-d'œuvre directe ou indirecte (construction de logements et d'infrastructures sociales telles que les hôpitaux ou les bâtiments scolaires), le soutien à l'investissement dans les PME, gisement principal d'emplois nouveaux, et la formation professionnelle, sont les deux voies privilégiées par le Fonds pour contribuer, par l'intermédiaire de relais financiers appropriés, à la création et au maintien d'emplois en Europe.

En **Allemagne**, un programme de formation professionnelle destiné aux jeunes chômeurs pour favoriser l'apprentissage dans les PME en Bavière a été approuvé pour un montant de 202 millions d'écus et partiellement financé en 1998 *(voir encadré p. 25)*.



Chypre : *Création d'emplois*

En **France**, à l'intérieur d'un programme multisectoriel, 60 millions d'écus seront destinés aux PME, pour contribuer au maintien et à la création d'emplois.

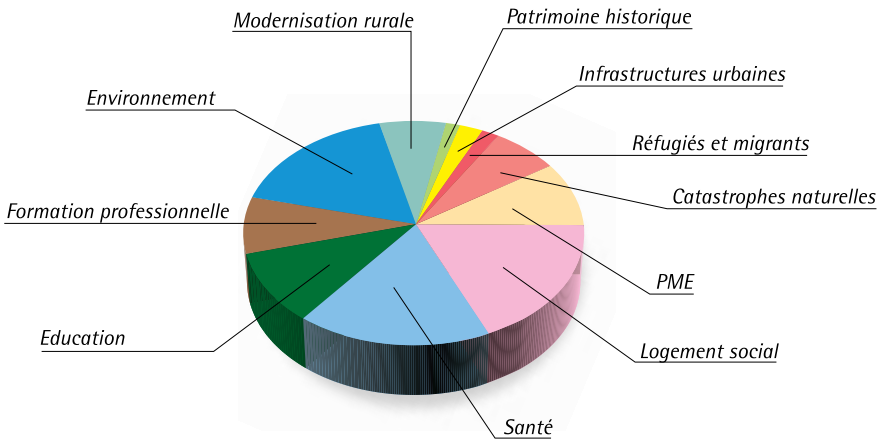
En **Espagne**, sept des programmes de prêts à déboursements globaux approuvés en 1998 comportent un volet de financement pour les PME, pour un montant de 130 millions d'écus.

En **Italie**, la création d'emplois dans les PME représente 10,8 % du volume des projets approuvés dans ce pays en 1998, soit 36 millions d'écus, qui seront distribués à travers le réseau bancaire dans la plupart des régions du pays.

La **Hongrie** a présenté une première demande de prêts d'un montant de 40 millions d'écus. Une grande partie du programme a pour objet le financement de projets pour le maintien et la création d'emplois dans les PME *(voir encadré p. 12)*.

A **Malte**, le Fonds finance pour la première fois un projet de création et maintien d'emplois dans les PME à travers un programme de prêts à déboursements globaux. Ce programme s'élève à 23 millions d'écus qui seront distribués à une centaine de petites entreprises.

Les projets approuvés en 1998, répartition par domaine d'intervention



c - L'habitat et le renouvellement urbain, le patrimoine historique

Partout en Europe, les dernières décennies ont vu se développer des quartiers périphériques dont la dégradation a entraîné des phénomènes d'exclusion. L'action en faveur des équilibres urbains et de la mixité sociale est fondamentale pour la reconquête de l'espace urbain et l'amélioration des conditions de vie. En 1998, le Fonds a donc continué, comme il le fait depuis très longtemps pour le logement social, à encourager le financement d'infrastructures urbaines. Depuis 1997, il peut également intervenir pour financer des projets pour la rénovation urbaine dans les quartiers défavorisés ou pour la réhabilitation du patrimoine historique.

En **Italie**, la construction de logements sociaux est traditionnellement un domaine où l'intervention du Fonds est significative. En 1998, un montant de 56 millions d'écus a été réservé à l'habitat à travers cinq programmes de prêts à déboursements globaux. En outre, le Fonds participera au financement d'infrastructures sociales destinées à l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain défavorisé (6,7 millions d'écus), et à la protection du patrimoine historique (4,6 millions d'écus) *(voir encadré p. 18)*.

On retiendra également que la **Belgique**, l'**Espagne** et la **France** ont présenté cette année des demandes de prêts destinés à financer la construction de logements sociaux.



Italie :
Logements sociaux

d - L'éducation

L'éducation est un des secteurs majeurs dans une perspective de cohésion sociale et de promotion de la démocratie parmi les jeunes européens. Le progrès technique, de plus en plus rapide, comme l'intégration de l'économie mondiale, nécessitent un niveau d'instruction et de formation de plus en plus élevé. L'éducation est également essentielle pour prévenir l'exclusion sociale des groupes les plus vulnérables. En 1998, le Fonds a continué de développer les projets d'infrastructures scolaires et universitaires pour faciliter au plus grand nombre l'accès à l'éducation.

En **Grèce**, le projet de construction d'établissements scolaires publics, pour l'enseignement primaire et secondaire, s'inscrit dans le cadre du Second Plan Quinquennal mis en place par le Gouvernement et auquel le Fonds apporte sa contribution depuis plusieurs années.

Aide aux régions frappées par des catastrophes naturelles ou écologiques : les interventions du Fonds contribuent à la cohésion sociale des zones sinistrées

En 1998, le Fonds a été plusieurs fois appelé à intervenir pour la reconstruction de zones sinistrées par des catastrophes naturelles ou écologiques. Ces interventions, qui répondent à des situations d'urgence, s'inscrivent dans un secteur prioritaire du Fonds. Les projets approuvés ont porté essentiellement sur la construction ou la reconstruction de logements et d'équipements collectifs, d'infrastructures de santé et d'éducation, l'investissement dans les PME et la reconstruction et la prévention de nouveaux désastres.

Les exemples suivants sont représentatifs des actions du Fonds menées en concertation avec les autorités nationales et locales, pour redonner vie à des zones dévastées.

En Italie, restauration du patrimoine historique et culturel en Ombrie et dans les Marches

Après le très grave séisme qui a une nouvelle fois frappé l'Italie, et notamment les régions de l'Ombrie et des Marches, le 26 septembre 1997, une demande de financement a été immédiatement approuvée par le Fonds pour la reconstruction des zones sinistrées. Ce projet prévoit en particulier la restauration du patrimoine historique et culturel, inestimable dans l'histoire et l'art religieux italien et européen. Sa rénovation est d'autant plus importante à l'approche du Jubilé de l'an 2000, qui verra un afflux de visiteurs dans ces régions.

Ce programme, dont le financement est également assuré par la BEI (Banque Européenne d'Investissement), sera coordonné par le Ministère des Biens Culturels en coopération avec les régions et administrations locales.

Il s'inscrit également dans la ligne des recommandations du 2e Sommet du Conseil de l'Europe, qui a souligné l'importance de la culture et du patrimoine dans l'identité européenne. Les travaux du Conseil de l'Europe, guidés par la "Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe" (1985) et la "Convention pour la sauvegarde du patrimoine archéologique" (1992) ont mis en évidence combien les activités portant sur la mise en valeur du patrimoine favorisaient l'esprit communautaire, la cohésion sociale et la création d'emplois. Ce secteur fait désormais partie des domaines d'intervention du Fonds.

En Slovénie, reconstruction après le tremblement de terre dans la région de Posocje

Ce projet revêt pour la Slovénie un caractère prioritaire, lié aux risques d'exode des populations locales privées de logement ou de travail.

Le projet prévoit la reconstruction de bâtiments, monuments et infrastructures publics, l'investissement dans les entreprises industrielles et commerciales afin de promouvoir l'économie locale pour maintenir 1 000 emplois et créer 500 nouveaux postes. Il prévoit également la construction de logements sociaux pour des personnes âgées dépendantes, dont les habitations ont été détruites par le tremblement de terre.

L'intérêt du projet réside dans l'équilibre entre, d'une part, la réparation des dommages matériels immédiats causés par le séisme et, d'autre part, les actions tendant à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, dans une perspective de développement de la région. Le Fonds apporte ainsi son soutien aux populations fragilisées et menacées d'exclusion sociale, en particulier les personnes âgées et les personnes au chômage ou en passe de perdre leur emploi, tout en contribuant au maintien de grands équilibres démographiques, sociaux et économiques.



Espagne :
Parc de Doñana, travaux de prévention contre l'érosion

En Espagne, réparation des dégâts causés par une catastrophe écologique en Andalousie

Le 24 avril 1998, la rupture d'un réservoir sur une exploitation minière située à Aznalcóllar, en Andalousie, provoquait le déversement de 5 millions de m^3 d'eaux polluées par des métaux lourds sur quelque 5 000 hectares de terres et cultures environnantes. Outre les effets néfastes sur l'environnement agricole et l'économie locale, cet accident menaçait de désastre écologique le Parc National de Doñana, situé à l'embouchure du Guadalquivir, l'un des plus importants d'Europe, abritant de nombreuses espèces animales protégées.

Le Fonds a répondu à l'urgence de la situation en mettant rapidement à la disposition de la Communauté Autonome d'Andalousie et de la Confédération Hydrographique du Fleuve Guadalquivir, agence du Ministère Espagnol de l'Environnement, deux prêts destinés à financer, d'une part, la réparation des dégâts, d'autre part, des mesures de prévention prises par les autorités. L'intervention du Fonds a ainsi contribué à financer les travaux d'assainissement du site (enlèvement rapide des boues toxiques et sols contaminés) et la restauration de l'équilibre écologique.



Islande : *Ecole*

En **Allemagne**, en **Belgique**, en **France**, en **Espagne**, en **Italie** et en **Islande**, des établissements d'enseignement primaire, secondaire et universitaire feront l'objet de financements à travers des projets réalisés par des collectivités locales et financés sur des programmes de prêts à déboursements globaux.

e - La santé et les infrastructures sociales destinées à des groupes de personnes défavorisées

Les infrastructures de santé et l'appui aux groupes de personnes en situation de fragilité sont un des secteurs importants de l'activité du Fonds.

En **Espagne**, un projet de 38 millions d'écus a été approuvé pour la reconstruction de la maternité O'Donnell et la construction d'un hôpital pédiatrique d'une capacité de près de 400 lits à Madrid. Ce projet favorisera l'amélioration des conditions sanitaires d'une population estimée à 630 000 personnes et facilitera en particulier l'accès des femmes et des enfants aux services hospitaliers d'urgence.

Trois autres programmes de prêts à déboursements globaux, approuvés en 1998, d'un montant d'environ 16 millions d'écus, comporteront des volets de financement réservés à la construction d'infrastructures hospitalières.

En **Allemagne** un programme de 76 millions d'écus permettra la construction et la rénovation de maisons de retraite, de maisons de repos ou de foyers d'assistance aux handicapés, de centres pour jeunes et jardins d'enfants, principalement dans les nouveaux Länder.

On retiendra également que la **Belgique**, **Chypre**, la **Hongrie**, l'**Italie**, **Malte** et **Saint-Marin** ont présenté des demandes de prêts dans ce secteur d'activité.



Turquie : *Irrigation*

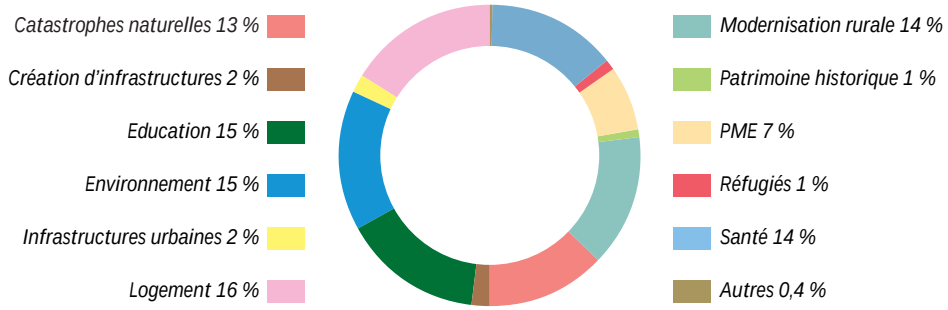
f - La protection de l'environnement

La protection de l'environnement est sans doute l'un des plus grands défis auxquels sont confrontées les sociétés actuelles. Les projets approuvés par le Fonds en 1998 ont porté sur la gestion des eaux usées et l'approvisionnement en eau potable mais aussi le traitement des déchets solides. De plus, dans l'ensemble des projets financés, une attention particulière est portée à la dimension environnementale.

En **Espagne**, un volet important des programmes de prêts à déboursements globaux portera sur des projets liés à l'amélioration de la qualité de l'eau et de sa distribution. D'autres programmes porteront sur le traitement des déchets solides. Les financements, d'un montant global de 67 millions d'écus, seront mis en œuvre par des collectivités locales réparties dans tout le pays. Un projet très significatif, d'un montant de 5 millions d'écus, financera l'installation d'un réseau de canalisations pour la collecte pneumatique des déchets urbains solides dans le centre historique de Palma de Majorque.

A travers les projets approuvés cette année, l'**Allemagne**, la **Belgique**, **Chypre**, la **Hongrie**, la **France**, le **Portugal** et **Saint-Marin** bénéficieront également de financements destinés à la protection de l'environnement.

Projets en attente de financement



Les prêts décaissés en 1998

Les prêts décaissés ont dépassé cette année le milliard d'écus, pour la première fois dans l'histoire du Fonds. D'un montant de 1,056 milliard d'écus, soit une augmentation de 22,6 % par rapport aux décaissements de l'an passé, ils ont contribué au financement de 34 projets individuels et 23 programmes de prêts à déboursements globaux.

Les décaissements réalisés pour les seuls projets individuels s'élèvent à 308,2 millions d'écus, soit une progression de 49 % par rapport à 1997.

Au 31 décembre 1998, l'encours des prêts se situait à 6 403 millions d'écus, soit une augmentation de 9,6 % par rapport au 31 décembre 1997, où il s'élevait à 5 844 millions d'écus. L'effort important visant au rééquilibrage de l'encours, tant en qualité du portefeuille de prêt qu'en volume, s'est poursuivi.

1 - Prêts décaissés : répartition par domaine d'intervention

En 1998, pour la seconde année consécutive, la création d'emplois dans les PME reste le domaine d'intervention le plus important de l'activité de prêt (23,8 %). Les décaissements en faveur de l'éducation (14,5 %), de la formation professionnelle (9,7 %), de la santé (8,8 %) et des logements sociaux (11,3 %) ont été particulièrement soutenus. Au total, 68,1 % des prêts décaissés en 1998 (soit 11,2 % de plus que l'an passé) ont financé des projets dans ces cinq secteurs.

De plus, le Fonds a renouvelé son soutien financier aux projets liés à la protection de l'environnement (15,7 %), ainsi qu'à ceux situés dans des zones sévèrement touchées par des catastrophes naturelles ou écologiques au cours de l'année (6,2 %).

Le Fonds est également intervenu dans les domaines de l'aide aux réfugiés, de l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain défavorisé, de la modernisation rurale et de la protection du patrimoine historique.

2 - Prêts décaissés : répartition par pays

Les projets situés en Allemagne ont reçu la plus importante part des financements de l'année, avec 36,4 % du montant total des prêts décaissés. Viennent ensuite les projets situés en Espagne (15,6 %), en Italie (13,2 %), en Grèce (9,8 %), en France (7,7 %), en Belgique (4,8 %), en Turquie (3,9 %), à Chypre (3 %), en Finlande (2,9 %), en Islande (1,2 %) et à Malte (1 %).

Prêts décaissés, par pays et par domaine d'intervention, entre 1989 et 1998

en milliers d'écus

Pays	1998	%	1989-1997	%
Allemagne	384 108	36,38	864 175	14,67
Belgique	50 223	4,76	6 049	0,10
Bulgarie	2 571	0,24	-	-
Bosnie et Herzégovine*	857	0,08	906	0,02
Chypre	32 126	3,04	439 650	7,47
Espagne	164 431	15,57	714 564	12,14
Finlande	30 855	2,92	8 779	0,15
France	81 115	7,68	189 046	3,21
Grèce	103 342	9,79	751 243	12,76
Islande	13 000	1,23	-	-
Italie	138 957	13,16	927 083	15,75
Lituanie	2 143	0,20	906	0,02
Malte	11 008	1,04	39 818	0,68
Portugal	-	-	35 935	0,61
Roumanie	188	0,02	-	-
Saint-Marin	-	-	2 615	0,04
Slovénie	-	-	1 317	0,02
Turquie	41 114	3,89	1 873 453	31,83
Ex-Yougoslavie**	-	-	30 995	0,53
TOTAL	1 056 038	100,00	5 886 534	100,00

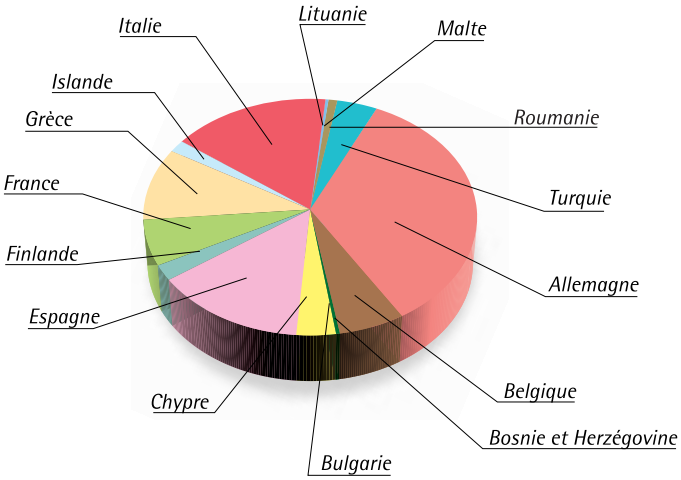
* Compte Fiduciaire Sélectif ** L'ex-Yougoslavie a été Membre associé du Fonds de 1986 à 1991

en milliers d'écus

Domaine d'intervention	1998	%	1989-1997	%
A) Domaines Prioritaires :				
Aide aux réfugiés ou aux migrants	4 930	0,48	870 547	14,78
Aide aux régions frappées par des catastrophes naturelles ou écologiques	65 937	6,24	421 898	7,17
B) Autres Domaines :				
PME	251 466	23,81	679 050	11,54
Logement social	119 278	11,29	826 956	14,05
Santé	101 482	9,61	313 145	5,32
Infrastructures sociales	-	-	7 249	0,12
Education	144 598	13,69	582 570	9,90
Formation professionnelle	102 258	9,68	99 606	1,69
Protection de l'environnement	165 938	15,71	177 986	3,02
Modernisation rurale	24 557	2,33	1 027 231	17,45
Création d'infrastructures	49 488	4,69	858 735	14,59
Patrimoine historique	1 291	0,12	-	-
Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain défavorisé	24 815	2,35	15 124	0,26
Multisectoriel non alloué	-	-	6 437	0,11
TOTAL	1 056 038	100,00	5 886 534	100,00

Le développement continu et progressif des activités dans les pays d'Europe centrale et orientale a abouti cette année au décaissement de quatre prêts en faveur de la Bosnie et Herzégovine, de la Bulgarie, de la Lituanie et de la Roumanie.

Prêts décaissés en 1998 : répartition par pays





Grèce : *Hôpital d'Alexandroupolis (Thrace)*

En **Allemagne**, dans le cadre de quatre programmes de prêts à déboursements globaux, les décaissements au cours de l'année ont atteint un montant total de 383,5 millions d'écus. Ces programmes concernent principalement la création d'emplois dans les PME situées dans les nouveaux Länder et la formation professionnelle. Ils ont également contribué à l'amélioration des infrastructures scolaires et de santé, et à la protection de l'environnement. Par ailleurs, un prêt de 0,6 million d'écus a été versé à une banque allemande en faveur de réfugiés bosniaques désirant retourner dans leur pays d'origine. Le projet porte sur le financement de prêts au logement pour l'achat ou la rénovation d'habitations situées en Bosnie et Herzégovine *(voir encadré p. 12)*.

En **Espagne**, huit projets ont reçu des financements pour un montant total de 164,4 millions d'écus. La plupart des décaissements ont été réalisés via des institutions financières espagnoles, en faveur de collectivités locales. L'apport financier du Fonds a permis la mise en œuvre de travaux dans les domaines aussi divers que le logement social, l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain, la modernisation rurale ou la protection de l'environnement.

Un important projet d'éducation a également reçu cette année un décaissement de 12 millions d'écus pour financer la construction et la rénovation de 130 écoles primaires et secondaires en Andalousie.

Enfin, un montant de 13,5 millions d'écus a été rapidement débloqué pour venir en aide à la population de la zone située près du Parc National de Doñana *(voir encadré p. 18)*.

En **Italie**, le domaine privilégié des prêts du Fonds cette année reste le logement social. Un montant de 25,4 millions d'écus a été décaissé, réparti sur dix projets individuels pour des logements et deux programmes de prêts à déboursements globaux.



Finlande : *Ecole*

Par ailleurs, de nombreuses collectivités locales italiennes ont bénéficié des prêts du Fonds à travers le financement de trois programmes de prêts dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection de l'environnement et de la prévention des catastrophes naturelles (73,9 millions d'écus). Ces prêts ont été versés par l'intermédiaire d'institutions financières italiennes spécialisées dans le financement aux collectivités locales.

Une première tranche de prêt d'un montant de 38,5 millions d'écus a été versée pour venir en aide aux régions sinistrées à la suite du tremblement de terre de 1997 dans les régions de l'Ombrie et des Marches *(voir encadré p. 18)*.

En **Grèce**, trois projets individuels ont reçu des financements pour un montant total de 103,3 millions d'écus. Le premier, approuvé en 1991 et réactualisé en 1997, concerne la construction et l'équipement de locaux de la Fondation de Recherche Médicale de l'Académie d'Athènes.

Un autre projet pour la santé a reçu un montant de 20,6 millions d'écus. Il prévoit, d'ici 2001, la construction de 12 hôpitaux répartis sur tout le territoire grec.



France :
Usine d'incinération de déchets solides

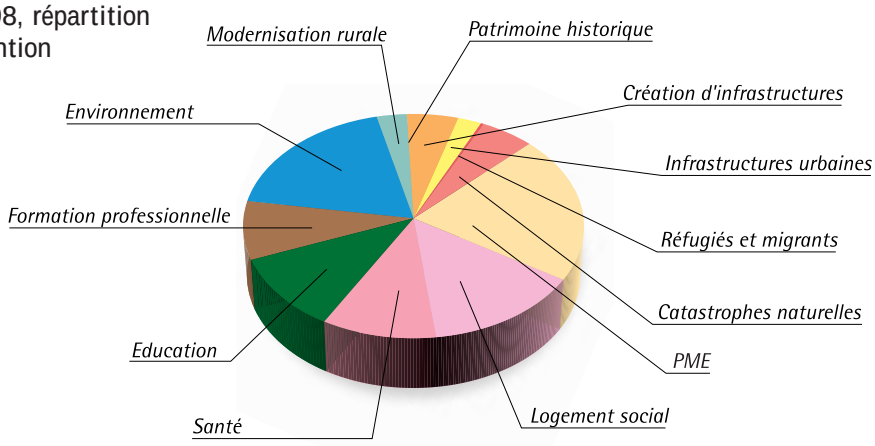
Un décaissement de 81,4 millions d'écus a été effectué en faveur d'un vaste programme d'éducation destiné à la construction et la rénovation de quelque 40 000 écoles réparties sur tout le territoire national. Le Fonds poursuit ainsi son action en faveur du secteur éducatif en Grèce.

En **France**, deux projets, dont un programme de prêts à déboursements globaux, ont été financés pour un montant total de 81 millions d'écus.

Le premier versement contribuera au financement de la construction d'une usine d'incinération des déchets solides et d'un centre de tri de produits secs recyclables dans le sud-ouest de la France. La mise en service du site est prévue pour 1999.

Le deuxième décaissement en faveur d'un programme de prêts à déboursements globaux contribuera à la création et au maintien d'emplois dans les PME sur l'ensemble des régions françaises.

Prêts décaissés en 1998, répartition par domaine d'intervention



Le rôle clé de la formation professionnelle dans la lutte contre le chômage

Agir en faveur de l'emploi est une priorité renouvelée pour le Fonds. Le chômage, celui des jeunes en particulier, constitue l'une des plus grandes menaces qui pèsent actuellement sur la cohésion sociale. La lutte contre ce fléau passe bien entendu par l'aide au maintien ou à la création d'emplois, mais aussi par des actions en faveur de la formation professionnelle.

A ce titre, l'efficacité des programmes d'apprentissage dans la prévention du chômage des jeunes a été démontrée par de nombreuses études. L'alternance d'un enseignement théorique et de la pratique d'un métier en entreprise constitue une réponse adaptée à la fois aux besoins des entreprises, en particulier les PME-PMI, et aux attentes de ceux qui s'apprêtent à rejoindre le monde du travail.

L'Allemagne possède une tradition à la fois ancienne et reconnue dans ce domaine. C'est donc très naturellement que le Fonds a pu financer dans ce pays un nouveau projet, innovant et efficace.

Ce projet, dont la banque bavaroise Landesanstalt für Aufbaufinanzierung (LfA) a été destinataire, s'inscrit dans le cadre d'un programme du Land de Bavière pour le renforcement des stages d'apprentissage en entreprise.

Le principe même de ce programme consiste à apporter des financements à de petites et moyennes entreprises locales qui acceptent de mettre des postes supplémentaires d'apprentis à la disposition de jeunes sans qualification. D'après une évaluation menée par LfA, ce programme d'ensemble a concerné plus 7 000 PME et a permis de créer plus de 10 000 postes d'apprentissage.

Selon les études faites sur le projet, l'ensemble du programme, d'un montant total de près d'1 milliard de Deutsche Marks, a joué un rôle déterminant dans la diminution du chômage régional pour les moins de 20 ans, dont le taux est passé de 7,5 % en 1997 à 5,3 % en 1998.

Il apparaît donc que cette formule originale est un bon exemple des projets que le Fonds pourrait financer dans l'avenir pour servir de la manière la plus efficace possible la cohésion sociale en Europe.



Allemagne : *Apprentissage dans une PME*

En **Belgique**, 50,2 millions d'écus ont été versés cette année au travers de trois programmes de prêts à déboursements globaux multisectoriels. Cette intervention s'inscrit dans la stratégie de soutien à la cohésion sociale puisqu'elle finance un grand nombre de projets dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement social, de l'environnement et de la création d'emplois dans les PME.

En **Turquie**, onze projets ont reçu des financements au cours de l'année (41,1 millions d'écus). La plupart sont des projets de construction d'infrastructures dans les domaines de la création d'emplois, de la modernisation rurale et de la rénovation urbaine. Les fonds versés contribueront à la modernisation des équipements d'un hôpital de 900 lits à Trakya dans le nord-ouest de la Turquie, d'un autre hôpital à Erciyes près de la ville de Kayseri au centre de l'Anatolie, à la construction d'une faculté de médecine à l'Université de Baskent (Ankara), ainsi qu'à la construction d'une ville nouvelle près d'Istanbul.

A **Chypre**, les décaissements réalisés cette année se sont élevés à 32,1 millions d'écus. Ils ont été répartis sur un grand programme gouvernemental de développement multisectoriel, un projet d'infrastructure routière permettant de relier Paphos à Limassol et favorisant le développement économique de la région, et un projet d'assainissement et traitement des eaux usées de Paralimni.

En **Finlande**, un montant de 30,9 millions d'écus a été décaissé à une institution financière spécialisée dans les prêts aux collectivités locales dans le cadre d'un programme de prêts à déboursements globaux. Il permettra aux municipalités finlandaises de financer leurs projets dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la protection de l'environnement, de la modernisation rurale et de l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain défavorisé.

En **Islande**, la municipalité de Reykjavik a reçu un prêt d'un montant de 13 millions d'écus pour un projet de construction et de rénovation de 30 écoles primaires et secondaires qui sera terminé d'ici 2002. C'est la première fois depuis 14 ans que le Fonds intervient dans ce pays.

A **Malte**, un programme de prêts à déboursements globaux en faveur de la création et le maintien d'emplois dans les PME a bénéficié de deux tranches de prêt au cours de l'année, représentant un montant total de 11 millions d'écus. Une centaine d'entreprises devraient pouvoir en bénéficier.



Malte :
PME, Imprimerie

En **Bulgarie**, 2,6 millions d'écus ont été versés pour un projet de restructuration du secteur de la santé. Ce projet comprend notamment des travaux d'aménagement et d'équipement dans plus de 300 centres de santé, dans les services d'urgence de 66 hôpitaux et dans 6 centres de transfusion sanguine. La participation du Fonds dans le financement de ce projet sera accompagnée de celle de la Banque Mondiale ainsi que de subventions de l'Union Européenne.

En **Lituanie**, un prêt de 2,1 millions d'écus a été versé avec une contribution du Compte Fiduciaire Sélectif pour financer la construction et l'achat de 1 600 logements destinés à l'accueil des anciens prisonniers politiques, des personnes déportées et de leur famille. Les travaux de construction, entamés en 1992, devraient être achevés en l'an 2000.

En **Roumanie**, le Fonds a procédé au versement de la totalité du prêt (0,2 million d'écus), destiné à financer l'achat d'équipement médical pour l'hôpital rural de Baltesti, gravement endommagé par une tempête en juin 1996. Ce projet, qui a aussi reçu des fonds de la Banque Mondiale, s'est vu attribuer une bonification d'intérêt du Compte Fiduciaire Sélectif.

La **Bosnie et Herzégovine**, bien que pays non Membre du Fonds, a bénéficié d'un décaissement à hauteur de 0,9 million d'écus, dans le domaine de la santé. Ce projet bénéficie d'une couverture par le Compte Fiduciaire Sélectif et est également financé par la Banque Mondiale et plusieurs pays donateurs. Il s'agit de réintégrer dans la vie active des personnes dont la guerre a fait des handicapés : chirurgie, prothèses, réadaptation physique et psycho-sociale.

Prêts décaissés depuis l'origine au 31 décembre 1998

en milliers d'écus

Pays	Prêts décaissés depuis l'origine	%
Allemagne	1 299 434	10,98
Belgique	57 071	0,48
Bosnie et Herzégovine*	1 763	0,01
Bulgarie	2 572	0,02
Chypre	957 239	8,07
Espagne	1 145 627	9,66
Finlande	39 634	0,33
France	278 882	2,35
Grèce	1 237 102	10,43
Islande	59 661	0,50
Italie	2 847 011	24,00
Lituanie	3 049	0,03
Malte	65 151	0,55
Portugal	500 895	4,22
Roumanie	188	0,002
Saint-Marin	2 615	0,02
Slovénie	1 317	0,008
Turquie	3 298 840	27,81
Ex-Yougoslavie**	62 754	0,53
TOTAL	11 860 805	100,00

* Compte Fiduciaire Sélectif ** L'ex-Yougoslavie a été Membre associé du Fonds de 1986 à 1991

en milliers d'écus

Domaine d'intervention	Prêts décaissés depuis l'origine	%
A) Domaines Prioritaires :		
Aide aux réfugiés ou aux migrants	1 628 949	13,75
Aide aux régions frappées par des catastrophes naturelles ou écologiques	1 131 622	9,54
B) Autres Domaines :		
PME	1 640 813	13,83
Logement social	2 616 522	22,06
Santé	446 352	3,76
Infrastructures sociales	47 977	0,40
Education	827 008	6,97
Formation professionnelle	209 930	1,77
Patrimoine historique	1 291	0,01
Protection de l'environnement	367 412	3,10
Modernisation rurale	1 382 304	11,65
Création d'infrastructures	1 514 249	12,77
Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain défavorisé	39 939	0,34
Multisectoriel non alloué	6 437	0,05
TOTAL	11 860 805	100,00



Activités financières

La situation économique en 1998

En 1998, l'économie mondiale a subi différents contrecoups ayant pour effet de réduire le taux de croissance économique à un niveau légèrement supérieur à 2 %. Sur les marchés financiers, l'année a été marquée par une turbulence considérable. Avec le Japon, ce sont les marchés émergents qui ont été les plus touchés par ces événements, tandis que les Etats-Unis et l'Europe occidentale n'ont été affectés que modérément. Des baisses de taux d'intérêt ont été mises en œuvre partout dans le monde, en réponse à la détérioration de la conjoncture. L'inflation est restée maîtrisée dans les pays industrialisés.

Japon et marchés émergents : la faiblesse persiste

Après le choc de la crise asiatique du second semestre 1997, les marchés financiers avaient commencé à se stabiliser lentement au cours du premier semestre 1998. Mais les marchés émergents sont revenus sur le devant de la scène au second semestre, heurtés par les ondes de choc de la crise russe qui ont atteint l'ensemble des places financières.

La crise russe a connu une escalade au mois d'août, avec le moratoire sur les paiements effectués au titre de la dette publique et la dévaluation de fait du rouble. Ceci a entraîné une crise mondiale des liquidités. Les acteurs financiers en ont perdu le goût du risque : au second semestre, le crédit a été consenti à des conditions beaucoup plus strictes et les écarts de taux sur les obligations émises par les sociétés privées ont augmenté par rapport aux obligations d'Etat.

Les primes de risque liées aux placements en actions se sont élevées. L'Amérique latine et tout particulièrement le Brésil, avec ses déficits budgétaire et de compte courant et sa devise, considérée comme surévaluée, a été perçue comme la zone à risque la plus importante après la Russie. Le plan d'aide multilatérale de 41,5 milliards de dollars s'est avéré efficace, au moins à court terme, et a permis d'éviter l'effondrement de l'économie brésilienne.

Durant l'année, l'économie japonaise a connu un ralentissement sans précédent de son activité économique, la baisse en base annuelle de son PIB atteignant pratiquement 3 %. Face à une conjoncture extrêmement affaiblie, la Banque du Japon a baissé ses taux à court terme. La dernière réduction, réalisée en septembre, a ramené le taux des dépôts au jour le jour à 0,25 %. Par ailleurs, des plans de relance de grande ampleur ont été mis en place afin de recapitaliser les banques et stimuler la demande intérieure. La devise est restée volatile durant cette période.

Etats-Unis et Europe occidentale : dynamisme persistant

Aux Etats-Unis, ce sont les affaires politiques qui ont surtout alimenté les débats tandis qu'en Europe intervenait la création de la Banque centrale européenne à Francfort et qu'étaient prises les dernières mesures visant à l'introduction de la monnaie unique, l'euro, appelée à remplacer les devises nationales de 11 pays. Le dollar US s'affaiblissait à nouveau face aux devises de la future zone euro.

L'activité aux Etats-Unis et en Europe est restée relativement soutenue dans les secteurs non manufacturiers. Aux Etats-Unis, la croissance du PIB s'est affichée à 3,7 %, très légèrement inférieure à celle de 1997. Au sein de la zone euro actuelle, le PIB a crû de 2,8 %, soit un peu plus que

l'année précédente. Les prix des matières premières ont continué à baisser, en l'absence quasi-totale de pressions inflationnistes, malgré une amélioration continue du marché du travail. La seule menace inflationniste latente perçue par les marchés a été le niveau élevé des prix des actifs : malgré le recul provoqué par la crise russe, les marchés d'actions ont enregistré de bons résultats dans la plupart des régions du monde en fin d'année, en dépit de la forte volatilité observée au cours de celle-ci.

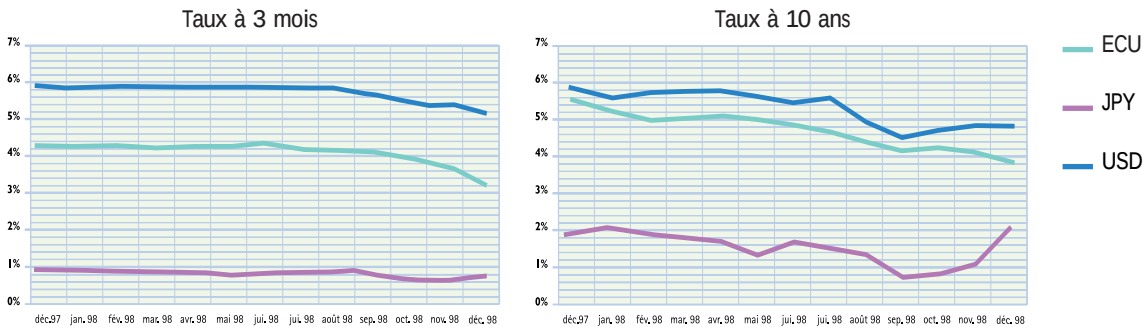
S'il est vrai que les effets de la crise des marchés émergents ont été moins prononcés aux Etats-Unis et en Europe que dans d'autres parties du monde, ils n'y ont pas pour autant été nuls. Les écarts de taux sur les crédits aux entreprises ont augmenté de façon spectaculaire. En automne, les marchés d'actions ont accusé une baisse temporaire mais forte, du fait de la crise des marchés émergents, déclenchée par les événements qui ont agité la Russie. Long Term Capital Management, un important fonds spéculatif, dominant sur les marchés émergents, a fait l'objet d'un sauvetage orchestré par la Réserve Fédérale, qui craignait une crise systémique. Au cours des derniers mois de l'année, la Réserve Fédérale a baissé le taux des *Fed Funds* de 5,5 % à 4,75 %. Les banques centrales de la future zone euro ont ramené leurs taux à 3 % en fin d'année. Cet apport de liquidités s'est révélé salutaire et, à la fin de l'année, il semblait que le pire de la crise était passé, ce qui a fait revenir les primes de risque à des niveaux moins élevés.

Les taux à long terme poursuivent leur tendance à la baisse

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les taux à long terme sur obligations d'Etat ont poursuivi leur tendance à la baisse durant l'année dans un contexte d'activité économique mondiale modérée, d'inflation maîtrisée et de prix des matières premières orientés à la baisse.

Au début de l'année, les obligations d'Etat des principaux pays de l'UEM offraient des taux voisins de 5 %. En fin d'année, ces taux n'étaient plus que de 4 %. Les taux à long terme des 11 pays de la zone euro ont convergé presque entièrement vers les taux allemands, anticipant ainsi sur la création de la monnaie unique. Aux Etats-Unis également, le marché des obligations du Trésor a été presque aussi porteur, les taux des obligations à dix ans s'établissant à 4,60 % à la fin de l'année, après une baisse de cent points de base. Les marchés des swaps et du crédit ont été très volatils au cours du second semestre, la crise russe ayant entraîné un mouvement massif de repli vers les signatures de qualité.

Au Japon seulement, les taux à long terme ont terminé l'année à des niveaux comparables à ceux du mois de janvier. Après avoir baissé de façon continue au cours de l'année, ils ont connu une hausse marquée en novembre et en décembre : pendant cette période, l'ampleur anticipée de l'impact des mesures de relance budgétaire a eu pour effet de faire remonter à 2 % le rendement des obligations d'Etat à 10 ans, qui était jusque-là inférieur à 1 %.



Emprunts lancés en 1998

Date de versement	Devise	Durée	Montant	Chef de file / Arrangeur
13/01/98	HKD	2 ans	500 000 000	Goldman Sachs (Asia), Hong-Kong
14/01/98	USD	5 ans	750 000 000	Merrill Lynch Int. / Nomura Int. Plc, Londres
05/02/98	CZK	1 an	500 000 000	Toronto Dominion, Londres
09/02/98	HKD	1 an	700 000 000	HSBC Markets Ltd, Hong-Kong
12/02/98	HKD	2 ans	1 000 000 000	HSBC Markets Ltd, Hong-Kong
19/02/98	USD	10 ans	250 000 000	Painewebber Int. (U.K.) Plc, Londres
25/02/98	USD	1 an	50 000 000	Merrill Lynch Int., Londres
02/03/98	PLN	2 ans	75 000 000	Goldman Sachs International, Frankfort
05/03/98	CZK	1 an	500 000 000	Toronto Dominion, Londres
12/03/98	JPY	2 ans	3 000 000 000	Toronto Dominion Securities, Londres
25/03/98	CZK	5 ans	500 000 000	Toronto Dominion Securities, Londres
16/04/98	HKD	1 an	500 000 000	HSBC Markets Ltd, Hong-Kong
16/04/98	ZAR	12 ans	1 000 000 000	RBC DS, Londres
20/04/98	HKD	2 ans	1 000 000 000	HSBC Markets Ltd, Hong-Kong
05/05/98	ZAR	10 ans	100 000 000	RBC DS, Londres
20/05/98	CZK	1 an	500 000 000	RBC DS, Londres
28/05/98	USD	4 ans	400 000 000	Tokyo-Mitsubishi Int. Plc / Merrill Lynch Int. Londres
10/06/98	GRD	4 ans	15 000 000 000	RBC DS, Londres
15/06/98	HKD	2 ans	500 000 000	UBS Hong-Kong Branch / SBC Warburg Dillon Read, Hong-Kong
18/06/98	HKD	1 an	200 000 000	Merrill Lynch Int., Londres
23/06/98	HKD	5 ans	300 000 000	JP Morgan Securities Ltd, Londres
06/07/98	HKD	1 an	250 000 000	Deutsche Bank AG, Singapour
20/07/98	HKD	1an 3 mois	200 000 000	BNP, Hong-Kong
21/07/98	ZAR	10 ans	100 000 000	RBC DS, Londres
04/08/98	HKD	1 an	250 000 000	Deutsche Bank AG, Singapour
26/08/98	ITL	5/17 ans*	100 000 000 000	Morgan Stanley & Co Intern. Ltd, Londres
27/08/98	JPY	1 an	1 000 000 000	Goldman Sachs, Londres
27/08/98	HKD	1 an	100 000 000	Paribas, Londres
02/09/98	HKD	1 an	100 000 000	S.G. Asia LTD, Hong-Kong
02/09/98	HKD	1 an	150 000 000	Deutsche Bank AG, Singapour
09/09/98	HKD	1 an	100 000 000	S.G. Asia LTD, Hong-Kong
17/09/98	HKD	1 an	100 000 000	Deutsche Bank AG, Singapour
24/09/98	ITL	20 ans	100 000 000 000	Morgan Stanley & Co Intern. Ltd, Londres
28/09/98	JPY	1 an	25 000 000 000	Daiwa Europe Ltd, Londres
26/10/98	ITL	20 ans	100 000 000 000	Morgan Stanley & Co Intern. Ltd, Londres
27/10/98	USD	7 ans	400 000 000	Paribas, Londres
30/10/98	USD	10 ans	60 000 000	Paribas, Londres

*avec option de remboursement anticipé

Financements en 1998

Opérations d'emprunt

Au cours de l'exercice 1998, le Fonds a lancé 37 opérations de financement d'une durée supérieure ou égale à un an, soit un volume total de 2,8 milliards d'écus, en hausse de 33 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation du besoin de financement est la combinaison de plusieurs facteurs. Elle résulte de la hausse à la fois du volume des prêts décaissés et des projets approuvés. Ces derniers ont connu cette année une progression très significative, qui explique en grande partie la croissance des volumes de financement réalisés. En effet, bien qu'ils ne donnent pas lieu à un besoin de trésorerie immédiat, ces projets jouent un rôle direct dans le programme de financement dans la mesure où, conformément à la politique prudentielle de liquidité, au moins 50 % des besoins prévisionnels de trésorerie à trois ans, incluant les projets approuvés, doivent être disponibles en liquidité.

Afin de s'assurer durablement les ressources nécessaires au financement de son activité, le Fonds combine des opérations de grande taille sur des devises majeures s'adressant à un large éventail d'investisseurs institutionnels et des emprunts dans une devise ou avec une structure plus spécifique répondant à des demandes particulières d'investisseurs.

57 % des fonds levés en 1998 par le Fonds proviennent du marché de l'eurodollar, celui-ci offrant la possibilité d'obtenir, grâce à un swap, des ressources en devise de la zone euro à un coût plus avantageux que celui d'un emprunt direct dans ces devises. Ces émissions ont été en grande partie vendues auprès d'investisseurs du continent européen, tant institutionnels que particuliers, ainsi qu'auprès d'investisseurs asiatiques.

Par ailleurs, le Fonds a procédé à de nombreuses émissions libellées en Hong-Kong dollar, totalisant 25 % des montants empruntés en 1998. Ces emprunts, essentiellement à 1 et 2 ans, ont fait l'objet d'un swap en devise afin de fournir au Fonds des disponibilités en euro et en dollar américain.

Parmi les autres marchés utilisés, on retiendra également les opérations à long terme en lires italiennes, le Fonds ayant tiré parti de nouvelles dispositions fiscales en Italie concernant les émissions des établissements supranationaux.

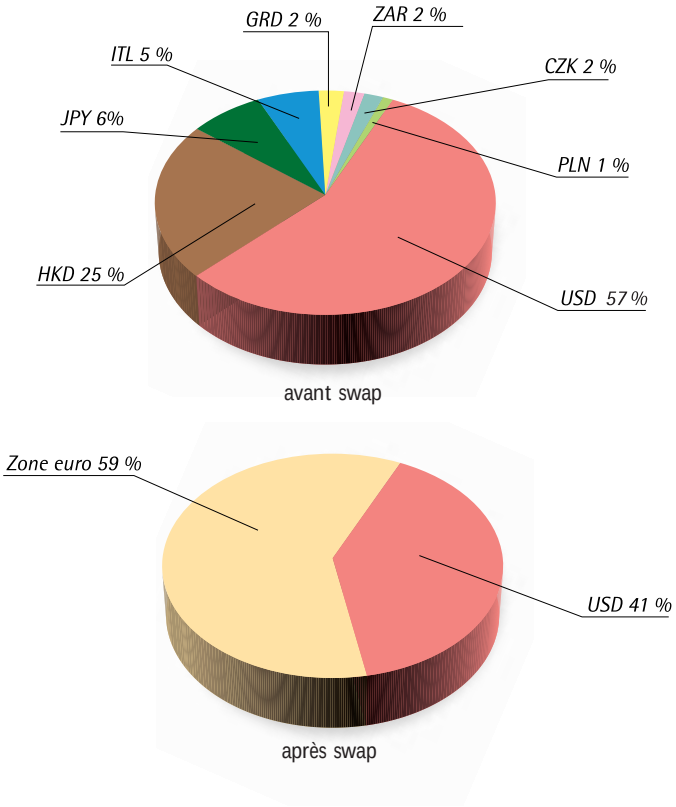
La maturité moyenne des emprunts lancés en 1998 est de 5 ans. 34 % de ces ressources présentent une durée comprise entre 1 et 2 ans et sont destinés en priorité à alimenter la situation de liquidité.

Le tableau ci-contre reprend le détail des fonds levés en devise d'origine.

Par ailleurs, le Fonds a poursuivi sa politique de diversification en matière de devises de financement, réalisant pour la première fois des émissions publiques en drachme grecque, en rand sud-africain et en zloty polonais. Au total, le Fonds a lancé des emprunts dans 8 devises différentes. Il est à noter que le yen a joué un rôle nettement moins prépondérant que toutes les années précédentes, bien que les investisseurs japonais aient été toujours très présents cette année dans le financement du Fonds, notamment pour les opérations en dollar américain.

46 % des emprunts ont été assortis d'un swap de devise. On notera qu'après swap, les devises européennes représentent plus de la moitié des ressources empruntées, le dollar américain par ailleurs représentant encore 41 % du total emprunté. Cette prépondérance des devises de la zone euro après swap illustre la croissance attendue de nos décaissements dans cette devise. Le graphique ci-après en reprend le détail, avant et après swap.

Répartition des emprunts par devise



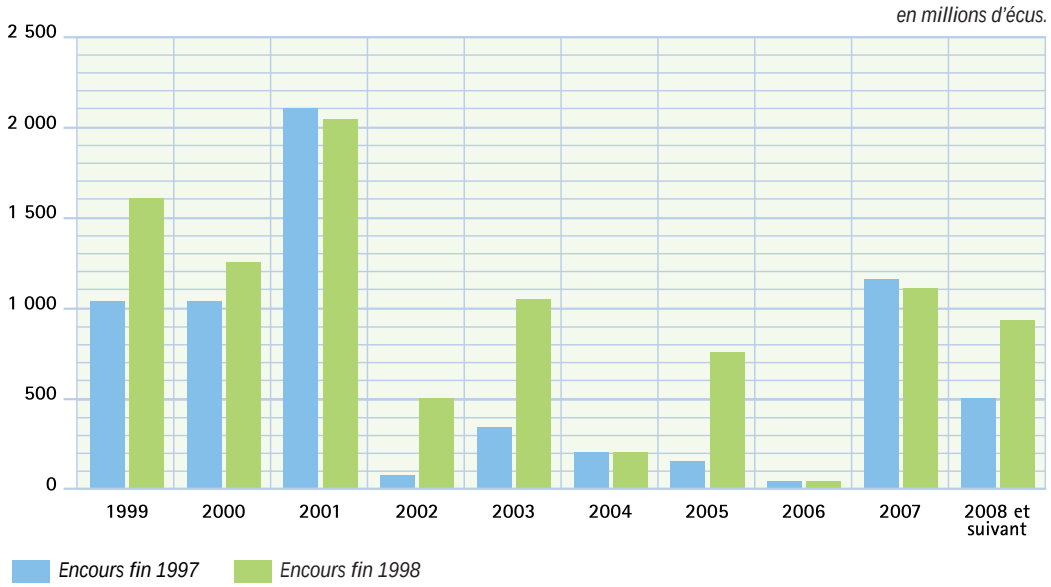
Comme par le passé, le “debt issuance programme” a servi de base de documentation dans la mesure du possible, permettant ainsi de minimiser le coût de financement. Le recours intensif à ce programme multidevises a rendu nécessaire d'augmenter son encours maximum autorisé de 3 à 10 milliards d'écus. Au 31 décembre 1998, le nouveau programme affichait un taux d'utilisation de 43 %.

Evolution de la dette

Au 31 décembre 1998, l'encours total de la dette représentée par un titre s'élève à 9 724 millions d'écus, en hausse de 16 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation de l'encours de la dette résulte de l'accroissement du montant emprunté afin de maintenir le ratio de liquidité à un niveau satisfaisant. A la fin de l'exercice, ce ratio s'affichait à 73 %, à rapprocher d'un plancher à 50 %.

Par ailleurs, le Fonds a procédé à des rachats de sa propre dette pour un total de 165 millions d'écus et à des opérations de remboursement anticipé pour 143 millions d'écus. Compte tenu de ces opérations et des emprunts lancés, la décomposition de la dette par maturité a quelque peu évolué par rapport à 1997, comme l'indique le graphique suivant, en particulier pour les maturités moyennes.

Décomposition de la dette par maturité en 1997 et 1998 (en fin d'année)



Gestion des risques financiers

Le service de gestion des risques financiers est responsable du suivi journalier des risques de marché du Fonds. Avant chaque réunion du Comité de Gestion Actif/Passif, ce service établit un rapport qui fait le point sur les risques de liquidité, de taux et de devises sur l'ensemble du bilan et du hors-bilan. La maîtrise de ces risques s'appuie sur un logiciel spécialisé de gestion actif-passif, mis en place en 1997 et relié en 1998 au système informatique central du Fonds.

Afin de procéder à un suivi complet de ces risques, le Fonds utilise notamment la méthode des "stress test", s'appuyant sur diverses hypothèses portant sur l'ensemble des activités de la banque.

A des fins exclusives de couverture des risques de taux et de devises, le Fonds a recours, en tant qu'utilisateur final, à des produits dérivés. Au 31 décembre 1998, l'encours nominal total de produits dérivés détenu par le Fonds s'élevait à 12,2 milliards d'écus. Ce montant comprenait 6,8 milliards d'écus en produits dérivés de taux et 5,4 milliards d'écus en produits dérivés en devises. En ce qui concerne le traitement des opérations libellées en devises des pays de la zone euro, le Fonds a décidé en septembre 1998 d'adhérer au Protocole ISDA EMU.

La croissance actuelle des activités de prêt, de financement et de trésorerie, entraîne une utilisation accrue de ces produits. De ce fait, le Fonds a adopté des mesures de sécurité en matière de gestion des risques et suit attentivement l'évolution des normes des différentes places mondiales. Créé en 1997, le Comité des Risques supervise les implications sur l'ensemble des opérations du Fonds en termes de risques de crédit. Préalablement à la réalisation de toute nouvelle transaction sur un marché non organisé, un contrat-cadre doit être établi et une ligne de crédit doit être approuvée par le Comité des Risques sur la base de la notation de la contrepartie et d'une analyse interne des risques de crédit, régulièrement mise à jour. Les opérations dont l'échéance est égale ou supérieure à cinq ans doivent être réalisées avec des institutions bénéficiant au moins d'une notation AA ou présentant des garanties additionnelles.

Le Fonds utilise également d'autres outils de gestion des risques et notamment les clauses de collatéral et de résiliation anticipée. La collatéralisation des opérations sur produits dérivés étant devenue l'une des principales techniques de réduction des risques utilisées sur les marchés, le Fonds a continué à renforcer sa gestion des risques de contrepartie en mettant en place des accords de collatéralisation sur ces opérations. Des méthodes de réduction des risques spécifiques aux transactions, comme les droits optionnels de résiliation, sont également introduites pour les opérations de longue durée.

Dans la perspective de l'introduction de l'euro et du passage de l'an 2000, le Fonds a procédé à une vérification complète de ses systèmes d'information. Un examen des procédures de validation des opérations a également été effectué afin de réduire les risques juridiques, de crédit et de marché.

Résultat

Le résultat brut d'exploitation de l'exercice 1998 s'élève à 94,6 millions d'écus, équivalent à celui de l'exercice 1997.

Le résultat net de l'exercice qui était de 81,6 millions d'écus pour 1997, ressort à 81,4 millions d'écus pour 1998. Cette évolution a pour origine principalement :

- l'évolution des frais de personnel (+ 0,7 million d'écus), conséquence de l'augmentation des effectifs, rendue indispensable par la progression tant quantitative que qualitative de l'activité.
- la hausse des frais généraux (+ 0,9 million d'écus), objet d'un contrôle budgétaire strict et qui correspond pour l'essentiel à la charge d'amortissement comptable des investissements informatiques et des acquisitions de bureaux réalisées.
- des reprises de provisions supérieures en 1998 (2,6 millions d'écus) à celles constatées en 1997 (1,4 million d'écus). Ces éléments non récurrents par nature, correspondent à des remboursements effectifs sur les arriérés de l'ex-Yougoslavie.

En fin d'exercice, le capital souscrit est de 1 386 millions d'écus, dont 10,96 % ont été versés par les pays Membres. Compte tenu des réserves accumulées et du résultat de l'exercice, les fonds propres au sens large s'élèvent à 2,3 milliards d'écus.

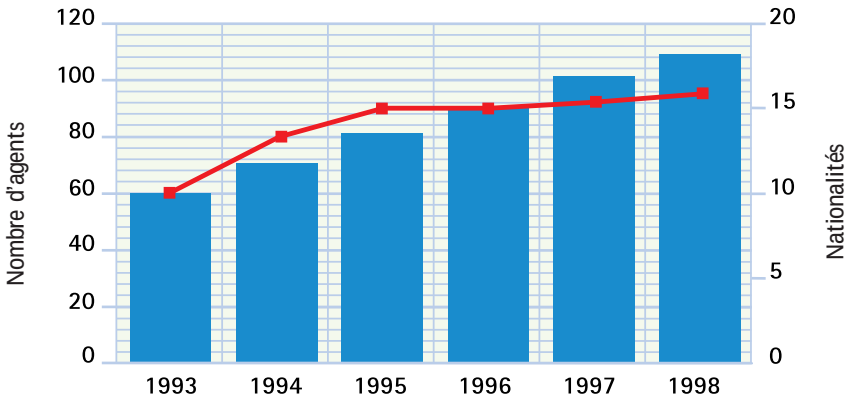
Les ratios qui mettent en rapport l'activité du Fonds avec ses fonds propres restent stables par rapport à 1997 : ainsi le ratio des prêts, qui rapproche l'encours des prêts aux fonds propres et est limité à 6, ressort à 2,79 pour 1998, soit un niveau sensiblement égal à celui de 1997 (2,73). En revanche, le ratio d'endettement long terme, mettant en rapport l'encours de la dette long terme avec les capitaux propres au sens large, progresse de 2,8 à 3,22, restant néanmoins inférieur au seuil autorisé de 4. L'augmentation de ce ratio résulte de l'augmentation de l'encours de la dette à long terme au détriment des instruments à court terme, augmentation rendue nécessaire pour maintenir une réserve de liquidité suffisante et faire face à l'accroissement du stock de projets approuvés restant à financer.

Gestion des ressources humaines

De fin 1993 à aujourd'hui, l'arrivée de nouveaux pays Membres, la croissance du volume d'activité et l'exigence de se mettre aux normes des institutions comparables ont conduit à un doublement des effectifs. Au total, le Fonds comptait 107 agents permanents au 31 décembre 1998.

Ce mouvement s'est accompagné du recrutement de personnel qualifié et d'une diversification des nationalités. Ainsi au cours de l'exercice 1998, le Fonds a recruté quatre cadres, de trois nationalités différentes. D'autres recrutements interviendront en 1999, selon les mêmes principes.

Evolution du personnel et des nationalités représentées



Parallèlement, le Fonds a renforcé la gestion active des carrières du personnel, permettant notamment de croiser les expertises entre les différents services. Les méthodes de gestion des ressources humaines développées dans le Fonds ont ainsi pour objectif de développer une culture d'entreprise commune, permettant à tous les agents de contribuer directement à l'objet social de l'Institution.

Enfin, la politique d'évaluation et de renforcement des compétences a été poursuivie. Le système de primes variables en fonction des performances s'est révélé efficace et motivant, tandis que des programmes de formation adaptés ont été mis à la disposition des agents pour mettre à jour leurs connaissances. Sur ce dernier point, on retiendra que si les aspects linguistiques et informatiques absorbent toujours une large partie du budget de formation, des cours spécialisés et des séminaires de perfectionnement en matière financière sont également développés.

Etats financiers

Bilan 38
Compte de résultat 40
Etat des flux de trésorerie 41
Notes annexes aux Etats financiers 42
Note 1 : Objectifs du Fonds 42
Note 2 : Résumé des principes comptables essentiels 42
Note 3 : Créances 47
Tableau 1 : Créances sur les établissements de crédit 47
Tableau 2 : Créances sur la clientèle 47
Tableau 3 : Prêts ordinaires et sociaux (Ventilation par catégorie d'emprunteurs) 47
Tableau 4 : Prêts ordinaires et sociaux (Encours des prêts par devise) 48
Tableau 5 : Prêts ordinaires et sociaux (Décomposition de l'encours des prêts ordinaires et sociaux par pays) 48
Tableau 6 : Prêts ordinaires et sociaux (Décomposition de l'encours des prêts ordinaires et sociaux par domaine d'intervention) 49
Tableau 7 : Prêts/engagements de financement (Engagements de financement sur projets approuvés ventilés par année d'approbation) 49
Note 4 : Portefeuille Titres 50
Tableau 1 : Effets publics et valeurs assimilées 50
Tableau 2 : Obligations et autres titres à revenu fixe 50
Tableau 3 : Actions et autres titres à revenu variable 50
Note 5 : Immobilisations 51
Note 6 : Capital 52
Note 7 : Réserves 53
Note 8 : Autres actifs et comptes de régularisation 53
Note 9 : Dettes 54
Tableau 1 : Dettes envers les établissements de crédit 54
Tableau 2 : Dettes représentées par un titre (par nature) 54
Tableau 3 : Dettes représentées par un titre (par devise) 54
Note 10 : Autres passifs et Comptes de régularisation 55
Note 11 : Total du bilan libellé en monnaies étrangères 55
Note 12 : Ventilation de certains actifs/passifs selon leur durée résiduelle 56
Note 13 : Engagements sur instruments financiers à terme 57
Note 14 : Résultat 57
Tableau 1 : Intérêts et produits assimilés (par nature) 57
Tableau 2 : Intérêts et produits assimilés (ventilation par pays des intérêts sur prêts) 58
Tableau 3 : Intérêts et charges assimilées 58
Tableau 4 : Résultat provenant des opérations financières 59
Note 15 : Frais généraux administratifs 59
Note 16 : Compte Fiduciaire Sélectif (C.F.S.) 60
Note 17 : Fonds Autonome de Pensions (F.A.P.) et Engagements de retraite 61
Rapport de l'audit externe 63
Bilan après répartition du résultat 64
Extrait du rapport du Comité de surveillance 65
Extrait du procès-verbal de la 199e réunion du Conseil d'administration 66
Extrait du procès-verbal de la 157e réunion du Conseil de direction 67
Notes au lecteur 68

exercice 1998

Bilan au 31.12.1998

ACTIF

en milliers d'ECU

Poste		Notes	31.12.98	31.12.97
1	Caisse, avoirs auprès des banques centrales		43	31
2	Créances sur les établissements de crédit	3 et 12		
	(a) à vue		2 239	3 064
	(b) à terme			
	- dépôts	3/1	1 560 198	1 059 361
	- prêts ordinaires et sociaux (a) (1)	3/1	3 152 712	2 508 806
3	Créances sur la clientèle	3 et 12		
	- prêts ordinaires et sociaux (b) (1)	3/2	3 333 784	3 409 744
	Total prêts ordinaires et sociaux (a + b)		6 486 496	5 918 550
4	Effets publics et valeurs assimilées	4/1 et 12	445 806	353 790
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	4/2 et 12	2 236 727	1 974 574
6	Actions et autres titres à revenu variable	4/3 et 12	687	615
	Total portefeuille titres		2 683 220	2 328 979
7	Actifs incorporels	5	1 423	1 133
8	Actifs corporels	5	9 213	9 080
9	Capital souscrit, appelé, non versé et réserves à recevoir des pays Membres	6	9 155	8 364
10	Autres actifs	8	4 306	4 457
11	Comptes de régularisation	8	340 197	205 659
	TOTAL	11	11 096 490	9 538 678

(1) Après reclassement (voir note 2.11).

Les notes annexes font partie intégrante des Etats financiers.

PASSIF

en milliers d'ECU

Poste		Notes	31.12.98	31.12.97
1	Dettes envers les établissements de crédit	9 et 12		
	(a) à vue		83	995
	(b) à terme		6 862	333
2	Dettes représentées par un titre	9 et 12	9 728 981	8 331 215
3	Autres passifs	10	6 267	743
4	Comptes de régularisation	10	262 485	205 442
5	Dépôts du Compte Fiduciaire Sélectif (C.F.S.)	2 et 16	31 557	26 032
6	Fonds pour Risques Bancaires Généraux (F.R.B.G.)/ Fonds de ducroire	2	150 000	150 000
7	Capital			
	a) Souscrit (versé 151 960)	6	1 386 086	1 326 474
	b) Non appelé		(1 228 024)	(1 175 423)
			158 062	151 051
8	Réserves	7		
	(a) réserve générale		670 805	477 479
	(b) réserve spéciale		0	113 790
			670 805	591 269
9	Résultat de l'exercice		81 388	81 598
	TOTAL	11	11 096 490	9 538 678
	H O R S B I L A N			
	ENGAGEMENTS DONNÉS			
1	Engagements de financement sur projets approuvés	3	3 838 896	2 542 238
2	Engagements de garantie			
	a) Garanties au titre de prêts accordés par des tiers		10 540	12 808
	b) Garanties données en assignation d'IRS		611 364	678 204
	ENGAGEMENTS REÇUS			
3	Engagements de garantie		10 636	12 903
	OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME	2 et 13		
4	Instruments de taux d'intérêt		6 194 805	4 580 930
5	Instruments de devise		5 362 169	2 973 578

Les notes annexes font partie intégrante des Etats financiers.

Compte de résultat au 31.12.1998

en milliers d'ECU

Poste		Notes	31.12.98	31.12.97
1	Intérêts et produits assimilés	14/1	1 187 861	1 028 543
2	Intérêts et charges assimilées	14/3	(1 092 631)	(938 142)
	INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS NETS		95 230	90 401
3	Revenus des titres à revenu variable		42	44
4	Commissions perçues		-	-
5	Commissions versées		(300)	(1 237)
6	Résultat provenant des opérations financières	14/4	(221)	5 181
7	Autres produits d'exploitation		148	105
8	Autres charges d'exploitation		(261)	(183)
	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		94 638	94 311
9	Frais de personnel	15	(9 643)	(8 877)
10	Autres frais administratifs	15	(4 710)	(4 199)
11	Corrections de valeur sur actifs incorporels et corporels		(1 484)	(1 020)
	RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION		78 801	80 215
12	Corrections de valeur sur créances		2 587	1 383
	RÉSULTAT COURANT		81 388	81 598
13	Résultat exceptionnel		-	-
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE		81 388	81 598

Les notes annexes font partie intégrante des Etats financiers.

Etat des flux de trésorerie au 31.12.1998

en milliers d'ECU

	31.12.98	31.12.97
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Résultat de l'exercice	81 388	81 598
Ajustements :		
Corrections de valeur	170	225
Variation des intérêts et commissions à recevoir	(154 990)	8 355
Variation des intérêts et commissions à payer	153 879	49 237
Surcote des titres d'investissement	1 875	1 763
Résultat ajusté	*82 322*	*141 179*
Versements des prêts	(1 056 039)	(864 776)
Remboursements des prêts	539 352	750 401
Flux net des prêts	*(516 687)*	*(114 375)*
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(434 365)	26 804
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Variation du portefeuille titres	(403 150)	(320 230)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 900)	(3 746)
Variation des autres actifs	172	178 955
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(404 878)	(145 021)
Flux de trésorerie des activités de financement		
Souscriptions au capital et réserves	9 158	2 638
Emissions d'emprunts	2 870 779	1 232 431
Remboursements d'emprunts	(1 427 054)	(858 218)
Variation des emprunts à court terme	(171 969)	(311 969)
Variation des échanges de devises à livrer et à recevoir	41 492	(99 293)
Variation des autres passifs	5 535	(64)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	1 327 941	(34 476)
Liquidités et équivalents de liquidités à l'ouverture de l'exercice	1 058 979	1 150 060
Flux de trésorerie net provenant des :		
- activités d'exploitation	(434 365)	26 804
- activités d'investissement	(404 878)	(145 021)
- activités de financement	1 327 941	(34 476)
Variation de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	8 493	61 612
VARIATON NETTE DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	497 191	(91 081)
Liquidités et équivalents de liquidités à la fin de l'exercice (1)	1 556 170	1 058 979

(1) Créances à vue et dépôts à terme sur les établissements de crédit, nettes des dettes à vue envers les établissements de crédit.

Les notes annexes font partie intégrante des Etats financiers.

Notes annexes aux Etats financiers au 31.12.1998

Note 1 : Objectifs du Fonds

Le Fonds de Développement Social du Conseil de l'Europe (CEF) est une institution financière multilatérale de développement, créée en 1956, qui a pour objectif prioritaire d'aider à résoudre les problèmes sociaux que pose ou peut poser aux pays européens la présence de réfugiés, de personnes déplacées ou de migrants résultant de mouvements de réfugiés ou d'autres mouvements forcés de populations ainsi que de la présence de victimes de catastrophes naturelles ou écologiques.

Les projets d'investissement auxquels concourt le Fonds peuvent viser soit à aider ces personnes dans le pays où elles se trouvent, soit à leur permettre de retourner dans leur pays d'origine lorsque les conditions d'un tel retour sont réunies, soit, le cas échéant, à s'installer dans un autre pays d'accueil. Ces projets doivent être agréés par un Membre du Fonds.

Le Fonds peut également concourir à la réalisation de projets d'investissement agréés par un Membre du Fonds, permettant la création d'emplois dans des régions défavorisées, le logement de populations à bas revenus, ou la réalisation d'infrastructures sociales.

La politique du Fonds, similaire à celle des autres institutions financières multilatérales, consiste à ne pas rééchelonner les intérêts ou le capital des prêts et à ne pas participer à des accords de rééchelonnement de dettes.

Le siège social du Fonds est à Strasbourg, France, et l'administration centrale à Paris, France.

Note 2 : Résumé des principes comptables essentiels

2.1. Normes et principes comptables

Les états financiers pour l'exercice clos le 31.12.98 sont, de manière générale, préparés en conformité avec les normes internationales promulguées par l'International Accounting Standards Committee (IASC) et avec les normes européennes préconisées par la Directive de l'Union Européenne (86/635/CEE) "Directive du Conseil concernant les comptes annuels et les comptes consolidés des banques et autres établissements financiers".

Les actifs et passifs sont, sauf spécification contraire, enregistrés selon la méthode du coût historique.

2.2. Conversion des éléments en devises

Conformément à l'article IV (1) de son Statut, le Fonds emploie l'European Currency Unit (ECU) comme unité de mesure des comptes de capital des pays Membres et pour la présentation de ses états financiers.

La composition du Panier ECU au 31.12.98 est la suivante :

Devises	Symbole	Quantité fixe des monnaies	Poids des monnaies en %
Couronne danoise	DKK	0,1976	2,72
Deutsche mark	DEM	0,6242	33,25
Drachme grecque	GRD	1,44	0,46
Escudo portugais	PTE	1,393	0,71
Florin hollandais	NLG	0,2198	10,47
Franc belge	BEF	3,301	8,57
Franc français	FRF	1,332	20,76
Franc luxembourgeois	LUF	0,13	-
Lire italienne	ITL	151,8	7,32
Livre irlandaise	IEP	0,008552	1,04
Livre sterling	GBP	0,08784	10,37
Peseta espagnole	ESP	6,885	4,33
			100,00

Source : Règlement du Conseil des Communautés Européennes (EEC) n° 3320/94 du 22.12.94.

En cours d'exercice, les opérations sont enregistrées dans leur monnaie d'origine.

Les actifs et les passifs sont convertis en ECU au cours en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les profits ou pertes de change résultant de la conversion des actifs et des passifs sont portés au compte de résultat (Poste 6 “Résultat provenant des opérations financières”).

Les comptes ont été établis en ECU sur la base des cours de change suivants au 31.12.98 :

Devises	Cours des devises contre ECU	Devises	Cours des devises contre ECU
Couronne danoise (DKK)	7,44878	Franc français (FRF)	6,55957
Couronne islandaise (ISK)	81,2993	Franc luxembourgeois (LUF)	40,3399
Couronne norvégienne (NOK)	8,8714	Franc suisse (CHF)	1,60778
Couronne suédoise (SEK)	9,48803	Kuna croate (HRK)	7,2899
Couronne tchèque (CZK)	35,1939	Lire italienne (ITL)	1936,27
Deutsche Mark (DEM)	1,95583	Litas lituanienne (LTL)	4,667
Dollar australien (AUD)	1,89932	Livre chypriote (CYP)	0,581776
Dollar canadien (CAD)	1,80613	Livre irlandaise (IEP)	0,787564
Dollar Hong-Kong (HKD)	9,0329	Livre maltaise (MTL)	0,4416
Dollar néo-zélandais (NZD)	2,20892	Livre sterling (GBP)	0,705455
Dollar Singapour (SGD)	1,9244	Livre turque (TRL)	365 748
Dollar Taiwan (TWD)	37,5343	Mark finlandais (FIM)	5,94573
Dollar US (USD)	1,16675	Peseta espagnole (ESP)	166,386
Drachme (GRD)	329,689	Rand Afrique du Sud (ZAR)	6,84883
ECU	1	Schilling autrichien (ATS)	13,7603
Escudo portugais (PTE)	200,482	Tolar slovène (SIT)	188,81
Florin hollandais (NLG)	2,20371	Yen japonais (JPY)	132,8
Forint hongrois (HUF)	252,392	Zloty polonais (PLN)	4,08947
Franc belge (BEF)	40,3399		

2.3. Portefeuille-titres

2.3.1. Titres de transaction

Les titres de transaction sont acquis et détenus en vue d'une revente à court terme. Ils sont évalués à leur prix de marché. Les gains et pertes réalisés et latents issus de la réévaluation sont portés au compte de résultat.

2.3.2. Titres d'investissement

Ces titres sont acquis avec l'intention de les détenir jusqu'à échéance. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, corrigés de l'amortissement linéaire des surcotes et des décotes constatées à l'achat et ce, prorata temporis jusqu'à l'échéance.

2.3.3. Titres de placement

Les titres autres que les titres de transaction et d'investissement sont considérés comme des titres de placement.

Les titres de placement sont comptabilisés à leur prix d'acquisition.

Les dépréciations font l'objet d'une provision.

2.4. Prêts

Les prêts sont enregistrés à leur valeur nominale. Les primes d'émission reçues ou payées lors de l'octroi de ces prêts sont amorties linéairement sur la durée du prêt.

Pour les échéances impayées depuis plus de 90 jours, une provision à 100 % des intérêts est constituée.

Des provisions spécifiques, comptabilisées en diminution des créances inscrites à l'actif sont constituées lorsque celles-ci présentent un risque de non-recouvrement partiel ou total du capital et des intérêts.

2.5. Actifs corporels et incorporels

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'un amortissement calculé selon le mode linéaire sur une période correspondant à leur durée probable d'utilisation.

2.6. Dettes représentées par un titre

Les emprunts obligataires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les primes reçues ou payées et les frais d'émissions sont amortis linéairement sur la durée de l'emprunt.

2.7. Fonds pour Risques Bancaires Généraux (F.R.B.G./Fonds de ducroire)

En conformité avec la Directive Européenne 86/635, le Fonds pour Risques Bancaires Généraux (F.R.B.G./Fonds de ducroire) est destiné à faire face aux risques éventuels non identifiés à ce jour et relatifs aux opérations de prêts, activités de portefeuille et instruments financiers à terme. Il est inscrit distinctement au passif du bilan.

Par dérogation aux normes IASC, les mouvements éventuels du FRBG sont enregistrés par le compte de résultat (dotation/reprise).

2.8. Régime fiscal

Le Troisième Protocole additionnel à l'Accord Général sur les Privilèges et Immunités du Conseil de l'Europe stipule que les avoirs, revenus et autres biens du Fonds sont exonérés de tous impôts directs.

2.9. Opérations sur instruments financiers à terme

Les opérations sur instruments financiers comprennent des instruments de taux d'intérêt (des contrats d'échanges de taux d'intérêts, des FRA, des Futures, des caps, des floors, des options de taux et des swaptions) et des instruments de cours de change (contrats d'échange de devises, contrats de change à terme et options de change). Ces opérations sont évaluées selon la finalité de l'opération :

a) Opérations de couverture

Les pertes et les gains constatés sur l'instrument de couverture sont enregistrés de manière symétrique aux pertes ou aux gains constatés sur l'élément couvert. Les primes payées ou reçues sont amorties sur la durée de vie de l'instrument couvert.

b) Autres opérations

Les contrats conclus dans le cadre du portefeuille de transaction sont évalués à leur valeur de marché. Les gains ou pertes latents et réalisés sont portés au compte de résultat.

2.10. Compte Fiduciaire Sélectif (CFS)

Le Conseil d'administration, par sa Résolution 1380 du 8.12.1995, vu la Résolution 279 (1994) du Conseil de direction et conformément à l'article VII, Section 3 du nouveau Statut du Fonds, a décidé la création d'un compte permanent fiduciaire dénommé Compte Fiduciaire Sélectif (CFS) ayant les caractéristiques suivantes :

1. Le compte a pour objet l'octroi de bonifications d'intérêts des prêts consentis par le Fonds pour les projets qui correspondent aux objectifs prioritaires du Fonds, qui présentent un caractère social marqué (catastrophes naturelles et manifestations de guerre ainsi que migrations) et qui concernent des régions à faible revenu dans les pays pauvres, et particulièrement dans les pays d'Europe centrale et orientale.

2. Le principe de fonctionnement de ce compte est basé exclusivement sur les bonifications d'intérêts. Il couvre le différentiel de taux d'intérêt entre le taux habituellement pratiqué par le Fonds et le taux remboursé par l'emprunteur.

3. Le compte est alimenté par :

 3.1. des contributions du Fonds à partir d'un prélèvement sur les résultats annuels ; ces prélèvements n'ont aucun caractère automatique ; ils sont décidés par le Conseil d'administration ;

 3.2. des contributions volontaires des Etats Membres du Fonds ;

 3.3. des contributions volontaires des Etats Membres du Conseil de l'Europe ;

 3.4. des contributions volontaires des Etats non Membres du Conseil de l'Europe ou des institutions internationales, après accord du Conseil de direction et du Conseil d'administration.

Ce compte fait l'objet d'une comptabilité distincte. La Note 16 présente un bilan et un compte de résultat individualisé du Compte Fiduciaire Sélectif.

2.11. Reclassement au bilan (Actif, postes 2 et 3)

L'encours d'un emprunteur, pour une somme de KECU 645 265, classé en 1997 dans le poste d'actif "Créances sur la Clientèle", a été reclassé, après confirmation de son statut juridique, dans le poste "Créances sur les établissements de crédit".

Note 3 : Créances sur les établissements de crédit

Tableau 1 - Par nature — *en milliers d'ECU*

(ACTIF, POSTE 2)	31.12.98	31.12.97
Comptes à vue	2 239	3 064
Créances rattachées	-	-
Sous-total	2 239	3 064
Comptes à terme (dépôts)	1 553 971	1 056 879
Créances rattachées	6 227	2 482
Sous-total	1 560 198	1 059 361
Titres reçus en pension livrée	-	-
Total dépôts à vue et à terme (1)	1 562 437	1 062 425
Prêts ordinaires	3 103 125	(***) 2 466 454
Prêts sociaux (*)	825	1 065
Prêts C.F.S.	639	-
Créances rattachées	48 340	(***) 41 755
Echéances impayées (**)	-	1 245
Provisions	(217)	(1 713)
Total prêts ordinaires et sociaux (2)	3 152 712	2 508 806
Total (1+2)	4 715 149	3 571 231

** Les prêts sociaux sont octroyés au taux de 1 %. ** Les échéances impayées sont intégralement provisionnées. ***Après reclassement (voir note 2.11).*

Note 3 : Créances sur la clientèle

Tableau 2 - Par nature — *en milliers d'ECU*

(ACTIF, POSTE 3)	31.12.98				31.12.97			
	Prêts ordinaires	Prêts sociaux	Prêts CFS (*)	Total	Prêts ordinaires	Prêts sociaux	Prêts CFS (*)	Total
Encours	3 277 851	15 211	4 902	3 297 964	(***)3 346 156	27 203	1 811	3 375 170
Créances rattachées	40 446	41	49	40 536	(***) 43 702	78	21	43 801
Echéances impayées (**)	45 366	-	-	45 366	41 426	-	-	41 426
Provisions	(50 082)	-	-	(50 082)	(50 653)	-	-	(50 653)
Total				3 333 784				3 409 744

** Prêts bonifiés selon la procédure du Compte Fiduciaire Sélectif (CFS), voir les notes 2.10 et 16.*

*** Les échéances impayées sont intégralement provisionnées. *** Après reclassement (voir note 2.11).*

Note 3 : Prêts *(ACTIF, POSTES 2 ET 3)*

Tableau 3 - Ventilation des prêts ordinaires et sociaux par catégorie d'emprunteurs (*) — *en milliers d'ECU*

	31.12.98	31.12.97
1. Etablissements de crédit	3 104 590	2 467 519
2. Clientèle		
Etats Membres	3 042 462	3 145 931
Etats non Membres	2 742	906
Etablissements publics d'Etats Membres	250 068	221 765
Etablissements publics d'Etats non Membres	2 547	4 834
Autres Institutions	145	1 734
	3 297 964	3 375 170
Total (1 et 2) (**)	6 402 554	5 842 689

** Hors créances rattachées, échéances impayées et provisions.*

*** Au 31 décembre 1998, les prêts par type de taux d'intérêt pratiqués se répartissent de la manière suivante :*

Prêts à taux fixe :	*K ECU*	*4 696 133*	*(K ECU*	*4 609 350*	*au 31.12.1997).*
Prêts à taux variable :	*K ECU*	*1 706 421*	*(K ECU*	*1 233 339*	*au 31.12.1997).*
TOTAL 31.12.98	*K ECU*	*6 402 554*	*(K ECU*	*5 842 689*	*TOTAL 31.12.97)*

Note 3 : Prêts ordinaires et sociaux (ACTIF, POSTES 2 ET 3)

Tableau 4 - Encours des prêts par devise (*) *en milliers d'ECU*

	31.12.98	31.12.97
DEM	1 639 456	1 316 709
ECU	1 636 380	1 539 150
USD	767 988	636 992
JPY	711 129	755 499
ESP	610 824	508 997
ITL	371 828	256 492
CHF	371 473	630 475
FRF	277 774	195 095
BEF	12 395	-
PTE	3 307	3 280
Total	6 402 554	5 842 689

** Hors créances rattachées, échéances impayées et provisions.*

Note 3 : Prêts (ACTIF, POSTES 2 ET 3)

Tableau 5 - Décomposition de l'encours des prêts ordinaires, sociaux et C.F.S. par pays, au 31.12.98 (*) *en milliers d'ECU*

Pays	31.12.98			31.12.97		
	Engagement de financement (Hors Bilan Poste1)	Encours	%	Engagement de financement (Hors Bilan Poste 1)	Encours	%
Turquie	303 970	1 861 430	29,07	379 710	2 015 594	34,49
Allemagne	(***) 615 468	1 202 175	18,78	303 594	809 584	13,85
Italie	618 408	844 555	13,19	256 945	829 625	14,20
Grèce	800 751	802 310	12,53	652 732	809 701	13,86
Espagne	606 712	759 165	11,86	77 664	607 856	10,40
Chypre	413 571	468 022	7,31	448 291	479 014	8,20
France	156 705	271 677	4,24	189 046	189 046	3,24
Belgique	43 104	56 321	0,88	18 523	6 049	0,10
Malte	58 911	53 347	0,83	38 355	42 534	0,73
Finlande	92 382	40 283	0,63	125 015	9 962	0,17
Portugal	10 475	14 931	0,23	15 667	26 124	0,45
Islande	31 453	13 000	0,20	-	2 784	0,05
Ex-Yougoslavie (**)	-	5 284	0,08	-	10 429	0,18
Lituanie	(***) 7 714	2 999	0,05	10 415	906	0,02
Bosnie et Herzégovine	(***) 2 571	1 714	0,03	3 622	906	0,02
Saint-Marin	-	2 582	0,04	-	2 575	0,04
Bulgarie	6 857	2 571	0,04	9 962	-	0,00
Roumanie	(***) 31 828	188	0,01	12 697	-	0,00
Croatie	32 938	-	-	-	-	-
Slovénie	5 079	-	-	-	-	-
Total	3 838 897	6 402 554	100,00	2 542 238	5 842 689	100,00

** Hors créances rattachées, échéances impayées et provisions.*

*** L'encours de l'ex-Yougoslavie est réparti entre les cinq Républiques comme suit, au 31.12.1998, en milliers d'ECU :*

- Bosnie et Herzégovine	*1 028*
- Croatie	*975*
- "Ex-République Yougoslave de Macédoine"	*501*
- République Fédérale de Yougoslavie	*2 547*
- Slovénie	*232*
TOTAL	*5 283*

**** Voir Note 16 : Compte Fiduciaire Sélectif.*

Note 3 : Prêts *(ACTIF, POSTES 2 ET 3)*

Tableau 6 - Décomposition de l'encours des prêts ordinaires et sociaux par domaine d'intervention au 31.12.98 (*)

en milliers d'ECU

	31.12.98			31.12.97		
Domaine d'intervention ** Selon la Résolution 1424 (97)	Engagement de financement (Hors Bilan)	Encours	%	Engagement de financement (Hors Bilan)	Encours	%
A) Domaines prioritaires :						
Aide aux réfugiés ou aux migrants	46 431	749 250	11,70	14 037	826 684	14,15
Aide aux régions frappées par des catastrophes naturelles ou écologiques	504 603	474 261	7,41	238 408	531 387	9,09
B) Autres domaines :						
PME	253 569	1 038 863	16,23	311 586	784 542	13,43
Logement social	649 479	1 085 457	16,95	350 003	947 261	16,21
Santé	481 811	367 643	5,74	225 883	299 279	5,12
Infrastructures sociales	-	-	0,00	-	361	0,01
Education	615 741	687 853	10,74	507 172	529 943	9,07
Formation professionnelle	-	65 160	1,02	-	15 831	0,27
Protection de l'environnement	568 399	365 444	5,71	159 670	201 005	3,44
Modernisation rurale	562 735	975 866	15,24	546 401	785 813	13,45
Création d'infrastructures	91 803	551 406	8,61	154 644	899 022	15,39
Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain défavorisé	30 444	40 060	0,63	15 124	15 124	0,26
Multi-sectoriel non alloué	33 881	1 291	0,02	19 310	6 437	0,11
Total	3 838 896	6 402 554	100,00	2 542 238	5 842 689	100,00

** Hors créances rattachées, échéances impayées et provisions.*

*** La répartition par secteur des encours relatifs aux programmes de prêts à déboursements globaux est réalisée par l'application des pourcentages statistiques prévus lors de l'approbation de chaque projet.*

Note 3 : Prêts/engagements de financement *(HORS BILAN, POSTE 1)*

Tableau 7 - Engagements de financement sur projets approuvés, ventilés par année d'approbation

en milliers d'ECU

	Année 1996 et antérieures (a)	Année 1997 (b)	Année 1998 (c)	Total (a) + (b) + (c)
Projets avec accords cadre signés (1)	154 046	883 493	888 803	1 926 342
Projets hors accords cadre (2)	1 008 546	280 529	623 479	1 912 554
Total	1 162 592	1 164 022	1 512 282	3 838 896

(1) Le Fonds est engagé juridiquement dès la signature d'un accord cadre.

(2) Projets ayant fait l'objet d'au moins un financement.

Note 4 : Portefeuille Titres

Tableau 1 - Effets publics et valeurs assimilées — *en milliers d'ECU*

ACTIF, POSTE 4	31.12.98				31.12.97			
	Transaction	Placement	Investissement	Total	Transaction	Placement	Investissement	Total
Titres détenus	-	-	428 182	428 182	-	45 240	295 350	340 590
Créances rattachées	-	-	17 624	17 624	-	261	12 939	13 200
Total brut	-	-	445 806	445 806	-	45 501	308 289	353 790
Provisions	-	-	-	-	-	-	-	-
Total net (1)	-	-	445 806	445 806	-	45 501	308 289	353 790
Plus ou moins values latentes (2)	-	-	41 075	41 075	-	-	16 176	16 176
Prix de remboursement moins valeur nette comptable	-	-	(12 604)	(12 604)	-	-	(12 198)	(12 198)

(1) Le montant total de la valeur nette comptable de ces titres représentent des obligations et des fonds d'Etats émis par des pays ou des institutions assimilées (de rating AAA ou AA) au 31.12.98 et au 31.12.97.

(2) Différence entre valeur de marché au 31.12.98, ou au 31.12.97, et valeur d'acquisition.

Note 4 : Portefeuille Titres

Tableau 2 - Obligations et autres titres à revenu fixe — *en milliers d'ECU*

ACTIF, POSTE 5	31.12.98				31.12.97			
	Transaction	Placement	Investissement	Total	Transaction	Placement	Investissement	Total
Emetteurs publics	-	51 680	223 082	274 762	-	6 960	190 338	197 298
Autres émetteurs	-	1 449 374	469 530	1 918 904	-	1 192 547	550 675	1 743 222
Créances rattachées	-	18 706	24 603	43 309	-	10 374	23 862	34 236
Total brut	-	1 519 760	717 215	2 236 975	-	1 209 881	764 875	1 974 756
Provisions	-	(248)	-	(248)	-	(182)	-	(182)
Total net (1)	-	1 519 512	717 215	2 236 727	-	1 209 699	764 875	1 974 574
Plus ou moins values latentes (2)	-	8 510	56 967	65 477	-	9 099	31 988	41 097
Prix de remboursement moins valeur nette compatble	-	21 575	(5 457)	16 118	-	8 211	(5 714)	2 497

(1) Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de KECU 764 040 et de KECU 1 429 626 (contre KECU 653 591 et ECU 1 286 929 au 31.12.97).

(2) Différence entre valeur de marché au 31.12.98, ou au 31.12.97, et valeur d'acquisition.

Note 4 : Portefeuille Titres

Tableau 3 - Actions et autres titres à revenu variable — *en milliers d'ECU*

ACTIF, POSTE 6	31.12.98	31.12.97
	Placement	Placement
Titres détenus	1 463	1 451
Créances rattachées	10	11
Total brut	1 473	1 462
Provisions	(786)	(847)
Total net (1)	687	615
Plus-values latentes (2)	53	81

(1) Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de KECU 97 et de KECU 580 (contre KECU 96 et 508 au 31.12.97).

(2) Différence entre valeur de marché au 31.12.98, ou au 31.12.97, et valeur d'acquisition.

Note 5 : Immobilisations

en milliers d'ECU

A ACTIF, POSTES 7 ET 8	31.12.97	Variations de l'exercice	31.12.98
Valeur brute			
1. Immobilisations incorporelles			
Logiciels et progiciels	1 304	474	1 778
Immobilisations en cours	390	99	489
Total A1	1 694	573	2 267
2. Immobilisations corporelles			
Immeubles d'exploitation	8 597	0	8 597
Aménagements, agencements, installations	3 305	562	3 867
Autres immobilisations corporelles	1 640	791	2 431
Immobilisations en cours	530	(26)	504
Total A2	14 072	1 327	15 399

B AMORTISSEMENT/DEPRECIATION	31.12.97	Dotations de l'exercice	31.12.98
1. Immobilisations incorporelles			
Logiciels et progiciels	561	283	844
Immobilisations en cours	-	-	-
Total B1	561	283	844
2. Immobilisations corporelles			
Immeubles d'exploitation	2 660	343	3 003
Aménagements, agencements, installations	1 349	502	1 851
Autres immobilisations corporelles	983	349	1 332
Immobilisations en cours	-	-	-
Total B2	4 992	1 194	6 186
Valeur nette comptable des actifs incorporels (A1–B1)	1 133	290	1 423
Valeur nette comptable des actifs corporels (A2–B2)	9 080	133	9 213

Note 6 : Etat des souscriptions au capital au 31.12.1998

(ACTIF, POSTE 9 ET PASSIF, POSTE 7)

En accord avec les articles du Statut, peuvent devenir Membres :

- Tous les Etats Membres du Conseil de l'Europe,
- Autres gouvernements, sur autorisation du Conseil de direction.

L'affiliation est acquise par l'acceptation du Statut et par la souscription de titres de participation.

Ces derniers sont émis pour une valeur nominale unitaire de 1 000 ECU.

Chaque Membre a droit à un vote pour chaque titre de participation détenu.

en milliers d'ECU

Pays	Capital souscrit (a)	Capital non appelé (b)	Capital appelé (c)		Réserves à recevoir (d)	Capital appelé non versé et réserves à recevoir e = c2 + d
			Versé (1) au 31.12.1998 (c1)	Non versé (c2)		
Allemagne	237 083	210 904	26 180			
France	237 083	210 904	26 180			
Italie	237 083	210 904	26 180			
Espagne	154 624	137 550	17 074			
Turquie	100 527	89 427	11 099			
Pays-Bas	51 471	45 787	5 684			
Belgique	42 541	37 845	4 696			
Grèce	42 541	37 845	4 696			
Portugal	36 030	32 052	3 978			
Suède	36 030	32 052	3 978			
Pologne (2)	33 205	29 539	917	2 750	1 490	4 240
Danemark	23 214	20 649	2 565			
Suisse	23 214	15 998	7 216			
Finlande	18 067	16 072	1 995			
Norvège	18 067	16 072	1 995			
Bulgarie	16 170	14 385	1 785			
Roumanie	15 511	13 799	1 284	428	177	605
Hongrie (2)	11 595	10 315	320	960	392	1 352
Luxembourg	8 992	8 000	816	177	74	251
Croatie	5 534	4 923	458	153	63	216
Chypre	5 147	4 579	568			
Slovaquie (2)	4 908	4 366		542	292	834
Lettonie (2) (3)	3 316	2 950		366	219	585
Estonie (2)	3 294	2 930	364			
"L'Ex-République Yougoslave de Macédoine"	3 294	2 930	91	273	112	385
Moldova (2) (3)	3 294	2 930		364	197	561
Lituanie	3 259	2 899	270	90	37	127
Slovénie	3 183	2 832	351			
Islande	2 626	2 337	289			
Malte	2 626	2 336	290			
Saint-Marin	1 260	1 000	260			
Liechtenstein	1 260	897	363			
Saint-Siège	35	17	18			
Total au 31.12.1998	1 386 086	1 228 024	151 960	6 102	3 053	9 155
Total au 31.12.1997	1 326 474	1 175 423	148 840	2 211	6 153	8 364
Variation	59 612	52 601	3 120	3 891	(3 100)	791

(1) Par versement effectif et par incorporation des réserves.

(2) Pays devenus Membres en 1998.

(3) Le premier versement de la Moldova (140 250 ECU) et de la Lettonie (146 250 ECU) sont en attente de paiement, respectivement depuis le 4 juin 1998 et le 14 octobre 1998.

Note 7 : Réserves au 31.12.98

en milliers d'ECU

PASSIF, POSTE 8	Réserve générale	Réserve spéciale	Total
Situation des comptes au 31 décembre 1997	477 479	113 790	591 269
Affectation du résultat 1997 (*)	76 598	-	76 598
Reclassement de la Réserve spéciale (**)	113 790	(113 790)	0
Hongrie	523	-	523
Estonie	149	-	149
Moldova	197	-	197
Lettonie	219	-	219
Slovaquie	292	-	292
Pologne	1 987	-	1 987
Suède (***)	(45)	-	(45)
Espagne (****)	(384)	-	(384)
Situation des comptes au 31.12.98	670 805	0	670 805

** Le Conseil d'administration a décidé d'affecter un montant de 75 598 366 ECU du bénéfice net de l'exercice 1997 à la Réserve Générale. (Résolution 1425 (1998) du 27.03.98).*

*** Le Conseil de direction (Résolution 315 (1998) sur la recommandation du Conseil d'administration (Résolution 1431 (1998) a décidé de fusionner la Réserve spéciale, devenue sans objet, avec la Réserve générale.*

**** **Suède** (Résolution CD 233 1991). Transfert de 45 000 ECU de la Réserve générale au capital libéré.*

***** **Espagne** (Résolution CD 233 1991). Transfert de 384 000 ECU de la Réserve générale au capital libéré.*

Note 8 : Autres actifs et Comptes de régulation

en milliers d'ECU

ACTIF, POSTES 10 et 11	31.12.98	31.12.97
Débiteurs divers	3 107	3 067
Instruments conditionnels achetés	1 199	1 390
Total Autres actifs	4 306	4 457
Charges constatées d'avance	1 121	163
Produits à recevoir	273 697	161 629
Comptes d'ajustement sur devises	0	0
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme	0	0
Charges à répartir	65 137	43 120
Autres comptes de régularisation	242	747
Total Comptes de régularisation Actif	340 197	205 659

Note 9 : Dettes envers les établissements de crédit

Tableau 1 - Par nature — *en milliers d'ECU*

PASSIF, POSTE 1	31.12.98	31.12.97
Comptes à vue	83	995
Dettes rattachées	-	-
Total	83	995
Dettes à terme	6 848	332
Dettes rattachées	14	1
Total	6 862	333

Note 9 : Dettes représentées par un titre

Tableau 2 - Par nature — *en milliers d'ECU*

PASSIF, POSTE 2	31.12.98	31.12.97
Euro Commercial Paper	263 039	442 598
Emprunts obligataires	9 046 167	7 543 486
Emprunts perpétuels (*)	126 600	133 700
Total	9 435 806	8 119 784
Dettes rattachées	293 175	211 430
Total	9 728 981	8 331 214

() L'encours au 31.12.98 est constitué d'un emprunt de CHF 203 545 000 (ECU : 126 600 023) à taux fixe de 5,50 % par an. Cet emprunt a fait l'objet en 1998 de trois rachats partiels, respectivement de CHF 4 025 000, CHF 6 750 000 et CHF 340 000.*

Note 9 : Dettes représentées par un titre

Tableau 3 - Par devise (*) — *en milliers d'ECU*

PASSIF, POSTE 2	31.12.98	31.12.97
USD	2 763 394	1 674 881
JPY	1 386 931	1 549 794
ECU	1 180 944	1 204 244
FRF	1 051 898	1 043 535
DEM	812 954	804 526
HKD	769 410	117 296
ESP	480 641	477 764
ITL	330 354	281 575
CHF	313 193	572 775
PTE	82 302	81 628
ZAR	58 769	-
CZK	56 828	26 297
CAD	55 367	63 188
GRD	45 497	-
SEK	28 984	31 492
PLN	18 340	-
GBP	-	149 980
LUF	-	5 863
NZD	-	34 946
Total	9 435 806	8 119 784

** Hors dettes rattachées.*

Note 10 : Autres passifs et Comptes de régularisation

en milliers d'ECU

PASSIF, POSTES 3 et 4	31.12.98	31.12.97
Créditeurs divers	627	743
Dépôts de garantie reçus	5 640	0
Total Autres passifs	6 267	743
Produits constatés d'avance	54 659	35 272
Charges à payer	140 223	88 499
Comptes d'ajustement sur devises	64 304	79 373
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme	0	8
Autres comptes de régularisation	3 299	2 289
Total Comptes de régularisation Passif	262 485	205 442

Note 11 : Total du bilan libellé en monnaies étrangères

en milliers d'ECU

	BILAN			
	ACTIF		PASSIF	
	31.12.98	31.12.97	31.12.98	31.12.97
Devises	7 656 658	7 390 637	8 724 493	7 223 490
ECU	3 439 832	2 148 041	2 371 997	2 315 189
Total	11 096 490	9 538 678	11 096 490	9 538 678

*Note 12 : Ventilation de certains actifs/passifs selon leur durée résiduelle**

en milliers d'ECU

Poste		< 3 mois 1	> 3 mois < 1 an 2	> 1 an < 5 ans 3	> 5 ans 4	Total 5	Venant à échéance en 1999
	ACTIF						
1	Effets publics et valeurs assimilées	5 170	0	101 352	324 457	430 979	5 170
2	Créances sur les établissements de crédit et la clientèle	1 697 639	466 040	3 802 629	1 990 216	7 956 524	2 163 679
3	Obligations et autres titres à revenu fixe	1 046 679	109 731	653 194	384 120	2 193 724	1 156 410
	Total au 31.12.98	2 749 488	575 771	4 557 175	2 698 793	10 581 227	3 325 259
	Total au 31.12.97	2 044 285	800 691	4 153 789	2 182 804	9 181 570	2 844 976
	PASSIF						
1	Dettes sur les établissements de crédit	6 848	-	-	-	6 848	6 848
2	Dettes représentées par un titre :						
	Titres de créances négociables (ECP)	263 039	-	-	-	263 039	263 039
	Emprunts obligataires	264 727	1 359 955	4 856 665	2 564 820	9 046 167	1 624 682
	Emprunts perpétuels	-	-	-	126 600	126 600	-
	Total au 31.12.98	534 614	1 359 955	4 856 665	2 691 420	9 442 654	1 894 569
	Total au 31.12.97	722 122	778 398	4 304 717	2 314 880	8 120 117	1 500 520

** Hors compte à vue, créances et dettes rattachées, échéances impayées, amortissements de surcote/décote et provisions.*

Note 13 : Engagements sur instruments financiers à terme

en milliers d'ECU

HORS BILAN, POSTES 4 et 5	31.12.98	31.12.97
	Montants notionnels	Montants notionnels
Opérations effectuées sur marchés organisés et assimilés d'instruments de taux d'intérêt		
Autres opérations fermes	-	-
Opérations effectuées de gré à gré sur instruments de taux d'intérêt		
Opérations fermes de couverture		
Dont contrats d'échange de taux d'intérêt	5 901 047	3 935 931
Opérations optionnelles de couverture	242 629	240 206
Autres opérations fermes		
Dont contrats d'échange de taux d'intérêt	-	-
Autres opérations optionnelles	51 129	404 793
Opérations effectuées sur marchés organisés et assimilés d'instruments de cours de change	-	-
Opérations effectuées de gré à gré sur instruments de cours de change		
Opérations fermes de couverture	5 362 169	2 973 578
Opérations optionnelles de couverture	-	-

Note 14 : Intérêts et produits assimilés

Tableau 1 - Par nature

en milliers d'ECU

COMPTE DE RÉSULTAT, POSTE 1	31.12.98	31.12.97
Intérêts sur créances à vue	68	153
Intérêts sur créances à terme (dépôts)	51 421	57 961
Intérêts sur titres reçus en pension livrée	0	0
Intérêts sur prêts	404 999	415 944
Intérêts sur instruments à terme de couverture	52 753	31 511
Total Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit et la clientèle	509 241	505 569
Produits sur titres de placement	82 552	44 580
Produits sur titres d'investissement	75 226	73 158
Intérêts sur instruments à terme de couverture	25 704	11 681
Total Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe	183 482	129 419
Amortissements des primes d'émission et de remboursement	6 892	3 518
Autres intérêts et produits assimilés (*)	488 246	390 037
Total Autres intérêts et produits assimilés	495 138	393 556
Total	1 187 861	1 028 543

** Ce poste comprend notamment les intérêts sur instruments à terme de macro-couverture et de couverture sur dettes représentées par un titre.*

Note 14 : Intérêts et produits assimilés

Tableau 2 - Ventilation par pays des intérêts sur prêts (*) *en milliers d'ECU*

COMPTE DE RÉSULTAT, POSTE 1	31.12.98	31.12.97
Turquie	142 333	155 179
Italie	71 895	81 486
Allemagne	57 783	40 200
Grèce	52 694	55 448
Espagne	38 348	40 128
Chypre	25 077	27 024
France	7 807	580
Malte	2 856	2 330
Finlande	1 809	573
Portugal	880	1 454
Ex-Yougoslavie	726	1 073
Belgique	587	135
Islande	353	277
Saint-Marin	210	211
Lituanie	143	30
Bulgarie	40	
Roumanie	6	
Total	403 497	406 128

** Hors intérêts sur instruments de couverture et pénalités sur remboursements anticipés.*

Note 14 : Intérêts et charges assimilées

Tableau 3 - Par nature *en milliers d'ECU*

COMPTE DE RÉSULTAT, POSTE 2	31.12.98	31.12.97
Intérêts sur dettes à vue	1 309	1 052
Intérêts sur dettes à terme	389	837
Intérêts sur titres donnés en pension livrée	0	26
Intérêts sur instruments à terme de couverture	70 285	47 622
Total Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit et la clientèle	71 983	49 537
Intérêts et charges assimilées sur titres de créances négociables	8 061	19 696
Intérêts et charges assimilées sur emprunts obligataires et perpétuels	633 723	576 572
Intérêts sur instruments à terme de couverture	294 505	250 880
Total Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe	936 289	847 149
Autres intérêts et charges assimilées (*)	84 359	41 457
Total	1 092 631	938 142

** Ce poste comprend notamment les intérêts sur instruments à terme de macro-couverture et de couverture de notre portefeuille titres.*

Note 14 : Résultat provenant des opérations financières

Tableau 4 - Par nature

en milliers d'ECU

COMPTE DE RÉSULTAT, POSTE 6	31.12.98	31.12.97
Titres de transaction	0	9 308
Instruments financiers à terme	0	(5 515)
Sous-total	0	3 794
Change (conversion)	(215)	(193)
Titres de placement	(6)	1 580
Total	(221)	5 181

Note 15 : Frais généraux administratifs

en milliers d'ECU

COMPTE DE RÉSULTAT, POSTE 8	31.12.98	31.12.97
Salaires et traitements	7 563	7 009
Charges sociales	1 103	906
Coût de pension	977	962
Autres frais administratifs	4 710	4 199
Total	14 353	13 076

Personnel

L'effectif du personnel du Fonds est de 107 agents permanents au 31.12.98 (101 au 31.12.97), qui se répartit selon les catégories suivantes :

	31.12.98	31.12.97
Hors Cadres (*)	3	3
Cadres (catégorie A)	43	40
Non Cadres (catégories B et C)	61	58
Total	107	101

** Gouverneur et Vice-Gouverneur, élus.*

Note 16 : Compte Fiduciaire Sélectif (C.F.S.)

BILAN au 31.12.98 *en milliers d'ECU*

ACTIF		PASSIF	
Dépôt auprès du Fonds	31 557	Contributions reçues du Fonds (*)	30 020
Portefeuille Titres	1 005	Autres contributions reçues (**)	58
Comptes de Régularisation	122	Comptes de Régularisation	46
		Report Résultats antérieurs	1 403
		Résultat 1998	1 157
Total	32 684	Total	32 684

en milliers d'ECU

COMPTE DE RÉSULTAT	
Rémunération perçue du Fonds (***)	1 266
Produits du Portefeuille Titres	42
Bonifications versées au Fonds	(151)
Résultat 1998	1 157

** Selon la Résolution 1385 (1996) du Conseil d'administration.*

*** Contribution volontaire reçue du Liechtenstein (Résolution 1383 (1996)).*

**** Rémunération calculée selon la Résolution 1380 (1995).*

Conformément aux principes de fonctionnement du Compte Fiduciaire Sélectif (voir Note 2.10), la charge pour le C.F.S. se limite au coût de la bonification d'intérêts.

Engagements de financement sur projets approuvés par le Conseil d'administration dans le cadre du C.F.S. (*) *en milliers d'ECU*

PAYS	Engagement de financement	Encours
Croatie F/P 1278 (1998)	23 696	-
Roumanie F/P 1265 (1997)	10 000	-
Croatie F/P 1279 (1998)	9 241	-
Lituanie F/P 1225 (1996)	7 714	3 000
Bosnie et Herzégovine F/P 1211 (1996)	2 571	1 714
Allemagne F/P 1314 (1998)	1 917	639
Roumanie F/P 1223 (1996)	-	188
Total	55 139	5 541

** Voir la note 3 Tableau 5.*

Note 17 : Fonds Autonome de Pension (FAP) et Engagements de retraite

1. FAP

Le régime de pension est défini dans le Statut des Agents du Conseil de l'Europe, lequel est applicable aux agents du Fonds de Développement Social selon les principes suivants :

1. Les droits à pensions sont notamment fonction du nombre d'années de service,
2. Des cotisations (pourcentage fixe de la rémunération) sont versées pour partie par les agents et pour partie par le Fonds de Développement Social.

Les actifs de ce Fonds de Pension (FAP) sont confiés à un gestionnaire indépendant.

2. Engagements de retraite

Une évaluation actuarielle des engagements du Fonds Autonome de Pension est effectuée sur une base annuelle par un actuaire indépendant. En application des dispositions de la norme I.A.S. 19 : au 31.12.98, la valeur actuarielle des engagements s'élève à 125 010 milliers de FRF (81 879 milliers de FRF au 31.12.97) pour une valeur de marché d'actif détenue par le Fonds de 142 697 milliers de FRF (122 951 milliers de FRF au 31.12.97).

3. Composition des ayants droit du FAP

	1998	1997
Nombre d'agents masculins	48	44
Nombre d'agents féminins	59	57
Nombre de pensionnés	12	11
Total	119	112

Changement de l'actif net au 31.12.98 et 97 *en milliers*

	31.12.98		31.12.97	
	FRF	ECU	FRF	ECU
Contribution patronale	6 444	982	5 851	885
Contribution des agents	3 171	483	2 595	392
Dotation du Fonds de Développement Social	-	-	-	-
Revenus des titres	6 784	1 034	6 025	911
Intérêts bancaires	54	8	201	30
Gains réalisés sur cessions de titres	330	50	100	15
Profit (perte) latent sur titres	7 180	1 095	1 148	174
Profit (perte) de change net (*)	20	3	156	24
	23 983	3 655	16 076	2 431
Allocations de départ	(715)	(109)	(549)	(83)
Pensions	(3 158)	(481)	(2 879)	(435)
Frais de gestion	(364)	(55)	(321)	(49)
Augmentation de l'actif net	19 746	3 010	12 326	1 864
Actif net à l'ouverture de l'exercice	122 951	18 744	110 625	16 731
Actif net à la clôture de l'exercice	142 697	21 754	122 951	18 595
BILAN AU 31.12.1998 et 1997				
Actif				
Banques	1 463	223	278	42
Portefeuille titres	137 986	21 036	119 938	18 139
Intérêts courus sur portefeuille titres	3 294	502	2 702	409
Intérêts courus sur compte à terme	-	-	-	-
Autres actifs	241	37	69	10
Total de l'actif	142 984	21 798	122 986	18 600
Moins : Autres passifs	(287)	(44)	(35)	(5)
Actif net	142 697	21 754	122 951	18 595

** Le poste "Profit de change net" inclut les variations de cours de change constatées entre la date d'ouverture et la date de clôture de chaque exercice.*

Le changement de l'actif net a été préparé sur la base du coût historique en conformité avec les normes comptables internationales relatives aux fonds de pension.

Le portefeuille titres est évalué à la valeur de marché en fin d'exercice.

Le FAP utilise le franc français comme monnaie de référence.

Pour des raisons de présentation des Etats financiers du Fonds, les actifs et les passifs, ainsi que les comptes de résultat sont convertis en ECU au taux de conversion de clôture de l'exercice.

Rapport de l'audit externe

BARBIER FRINAULT
& AUTRES

ARTHUR ANDERSEN

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
33 (0) 1 55 61 00 00 Téléphone
33 (0) 1 55 61 05 05 Télécopieur

A l'attention du Conseil d'Administration et du Conseil de Direction,

Dans le cadre du mandat qui nous a été confié par le Conseil de Direction, nous avons procédé à l'audit des comptes annuels, annexés au présent rapport, du Fonds de Développement Social du Conseil de l'Europe – CEF pour l'exercice clos le 31 décembre 1998. En tant qu'auditeur indépendant, notre mission consiste à exprimer une opinion sur ces comptes, établis sous la responsabilité du Gouverneur.

Nos diligences ont été effectuées selon les normes d'audit internationales de l'IFAC, et nous considérons qu'elles constituent une base raisonnable pour formuler notre opinion. Ces normes prévoient que notre audit soit organisé et effectué de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et informations contenus dans les comptes annuels et des informations données en annexe. Un audit consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables utilisés, les estimations faites par le Gouverneur, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Nous certifions que les états financiers joints à ce rapport donnent une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 1998, ainsi que du résultat de ses opérations et des variations de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les principes comptables généralement admis au plan international (IASC), après prise en compte des directives européennes autorisant la constitution d'un FRBG.

Neuilly-sur-Seine, le 11 mars 1999

BARBIER FRINAULT & AUTRES
ARTHUR ANDERSEN
Philippe Peuch-Lestrade

Société civile membre de la Compagnie des
Commissaires aux Comptes de Versailles

Bilan au 31.12.1998 après répartition du résultat

en milliers d'ECU

ACTIF

Postes		Notes	31.12.98	31.12.97
1	Caisse, avoirs auprès des banques centrales		43	31
2	Créances sur les établissements de crédit	3 et 12		
	(a) à vue		2 239	3 0647
	(b) à terme			
	- dépôts	3/1	1 560 198	1 059 361
	- prêts ordinaires et sociaux (a) (1)	3/1	3 152 712	2 508 806
3	Créances sur la clientèle	3 et 12		
	- prêts ordinaires, sociaux (b) (1)	3/2	3 333 784	3 409 744
	Total prêts ordinaires et sociaux (a+b)		6 486 496	5 918 550
4	Effets publics et valeurs assimilées	4/1 et 12	445 806	353 790
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	4/2 et 12	2 236 727	1 974 574
6	Actions et autres titres à revenu variable	4/3 et 12	687	615
	Total portefeuille titres		2 683 220	2 328 979
7	Actifs incorporels	5	1 423	1 133
8	Actifs corporels	5	9 213	9 080
9	Capital souscrit, appelé, non versé et réserves à recevoir des pays Membres	6	9 155	8 364
10	Autres actifs	8	4 306	4 457
11	Comptes de régularisation	8	340 197	205 659
	Total	11	11 096 490	9 538 678

PASSIF

Postes		Notes	31.12.98	31.12.97
1	Dettes envers les établissements de crédit	9 et 12		
	(a) à vue		83	995
	(b) à terme		6 862	333
2	Dettes représentées par un titre	9 et 12	9 728 981	8 331 215
3	Autres passifs	10	6 267	743
4	Comptes de régularisation	10	262 485	205 442
5	Dépôts du Compte Fiduciaire Sélectif (C.F.S.)	2 et 16	36 557	31 032
6	Fonds pour Risques Bancaires Généraux (F.R.B.G.) Fonds de ducroire	2	150 000	150 000
7	Capital	6		
	a) Souscrit (versé 151 960)		1 386 086	1 326 474
	b) Non appelé		(1 228 024)	(1 175 423)
			158 062	151 051
8	Réserves	7		
	(a) réserve générale		747 193	554 077
	(b) réserve spéciale		0	113 790
	Total	11	11 096 490	9 538 678

HORS BILAN

	ENGAGEMENTS DONNES			
1	Engagements de financement sur projets approuvés	3	3 838 896	2 542 238
2	Engagements de garantie			
	a) Garanties au titre de prêts accordés par des tiers		10 540	12 808
	b) Garanties données en assignation d'IRS		611 364	678 204
	ENGAGEMENTS RECUS			
3	Engagements de garantie		10 636	12 903
	OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	2 et 13		
4	Instruments de taux d'intérêt		6 194 805	4 580 930
5	Instruments de devise		5 362 169	2 973 578

(1) Après reclassement (voir Note 2.11.).
Les notes annexes font partie intégrante des Etats financiers.

Extrait du rapport du Comité de surveillance sur le bilan et le compte de résultat, ainsi que sur les annexes aux Etats financiers pour l'exercice 1998

Conformément à son mandat, tel qu'il est défini à l'article XII du Statut du Fonds de Développement Social du Conseil de l'Europe, le Comité de surveillance a été convoqué suite à la décision que le Conseil de direction, ayant entendu le Conseil d'administration, a adoptée lors de sa 156e réunion (14 décembre 1998). Le Comité de surveillance s'est réuni à Paris du 9 au 11 mars 1999 pour examiner le bilan et le compte de gestion du Fonds ainsi que les notes au Rapport annuel pour 1998 pour l'exercice s'achevant le 31 décembre 1998 ;

Sur la base de la Résolution 311 (1997) du Conseil de direction et des conclusions adoptées par le Comité de surveillance les années précédentes, l'auditeur externe, ARTHUR ANDERSEN (Paris), a présenté son exposé et décrit en détail, là où cela était nécessaire, le déroulement de l'audit ;

Le Comité de surveillance a procédé à son audit du Fonds pour l'année 1998 de la façon suivante :
- en consultant le Gouverneur, les Vice-Gouverneurs et certains des principaux agents du Fonds ;
- en examinant le compte de résultat du Fonds pour l'année 1998 et le bilan au 31 décembre 1998 (y compris les Notes annexes aux Etats financiers), qui ont été présentés par le Service de la Comptabilité du Fonds et par les auditeurs externes ;
- en consultant le Département de l'Audit Interne ;
- en consultant les auditeurs externes du Fonds et en examinant leur rapport préliminaire (y compris la revue du système d'information), les Etats financiers au 31 décembre 1998 et leur rapport long pour l'année 1998 ;
- en obtenant tous les documents pertinents et les informations qu'il jugeait nécessaires ;
- en se procurant toutes les informations et explications utiles, données volontiers par le Gouverneur, les agents compétents et les auditeurs externes, qui avaient conclu leur audit conformément aux normes d'audit internationales de l'IFAC.

Le Comité de surveillance

Certifie, sur la base de la documentation mise à sa disposition et dans toute la mesure où il a pu s'en assurer, que le bilan et le compte de résultat du Fonds (y inclus les Notes annexes aux Etats financiers) concordent avec les écritures et autres pièces comptables et reflètent fidèlement et honnêtement l'état des opérations du Fonds au 31 décembre 1998, le résultat de ses opérations et son "cash flow" pour l'année écoulée, en conformité avec les principes comptables généralement admis au plan international (IASC) après la prise en compte des directives européennes autorisant la constitution d'un Fonds pour Risques Bancaires Généraux..

Paris, 11 mars 1999

P.A. ENGESETH
M. JUNG
E. SCICLUNA

Extrait du procès-verbal de la 199e réunion du Conseil d'administration du Fonds de Développement Social du Conseil de l'Europe

Résolution 1433 (1999) Fonds CA/PV 199 (1999)
Paris, le 25 mars 1999

Le Conseil d'administration,

Vu l'article XI section 2 du Statut du Fonds

Vu le bilan, le compte de résultat et les notes annexes aux Etats financiers au 31 décembre 1998

Ayant pris acte du rapport de l'audit externe au 11 mars 1999

Ayant pris acte de la Note du Gouverneur au 2 mars 1999

1. recommande au Conseil de direction d'approuver le bilan, le compte de résultat et les notes annexes aux Etats financiers au 31 décembre 1998

2. donne quitus au Gouverneur de sa gestion financière pour l'exercice 1998

3. affecte le bénéfice net de l'exercice 1998 (EUR 81 388 422 (1)) comme suit :

 - EUR 5 000 000 au Compte Fiduciaire Sélectif
 - EUR 76 388 422 à la Réserve générale

4. recommande au Conseil de direction d'approuver le point 3 ci-dessus.

(1) - Depuis le 1er janvier 1999, 1 ECU=1 EURO

Extrait du procès-verbal de la 157e réunion du Conseil de direction du Fonds de Développement Social du Conseil de l'Europe

Résolution 316 (1999) Fonds CD/PV 157 (1999)
Paris, le 12 avril 1999

Le Conseil de direction,

Vu l'article IX, section 3, chiffre 1, litt. e. du Statut

Vu le bilan et le compte de résultat ainsi que les notes annexes aux Etats financiers au 31 décembre 1998

Vu la certification de l'auditeur externe, Arthur Andersen, du 11 mars 1999

Vu les rapports des organes statutaires du Fonds, à savoir :
- le rapport du Gouverneur pour l'exercice 1998
- le rapport du Comité de Surveillance au 11 mars 1999

Vu la Résolution 1433 (1999) du Conseil d'administration

Ayant entendu le Comité de surveillance

Décide :
- d'approuver le rapport annuel, les comptes et le bilan général du Fonds pour 1998
- de donner quitus au Conseil d'administration pour l'anné 1998, et
- d'entériner le paragraphe 3 de la Résolution 1433 (1998) du Conseil d'administration du 25 mars 1999 par lequel le Conseil d'administration a affecté le bénéfice net de 1998 de EUR 81 388 422 [1] comme suit :
 - EUR 5 000 000 au Compte Fiduciaire Sélectif
 - EUR 76 388 422 à la Réserve générale.

(1) - Depuis le 1er janvier 1999, 1 ECU=1 EURO

Notes au lecteur

1. **Dénomination :** Le Fonds a été créé en 1956 sous le nom de "Fonds de Réétablissement du Conseil de l'Europe pour les réfugiés nationaux et les excédents de population en Europe". L'utilisation de la dénomination simplifiée de "Fonds de Développement Social du Conseil de l'Europe", utilisée depuis 1989, a été officialisée par l'entrée en vigueur du nouveau Statut le 18 mars 1997.

2. **Pays Membres :** Au 31 décembre 1998, le Fonds comptait 33 pays Membres : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, "L'Ex-République Yougoslave de Macédoine", Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldova, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Saint-Siège, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie. La République Tchèque a adhéré en février 1999.
Un contrat d'association a lié l'ex-Yougoslavie au Fonds comme Membre Associé, de 1986 à 1991.

3. **Statut :** Le premier Statut du Fonds a été adopté par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 16 avril 1956, par la Résolution (56)9. Un nouveau Statut, adopté par le Comité des Ministres le 16 juin 1993, par la Résolution (93)22, est entré en vigueur le 18 mars 1997, après ratification par tous les pays Membres.

4. **Projet approuvé :** Projet présenté au Conseil d'administration et qui a reçu son accord pour le financement.

5. **Prêt décaissé :** Prêt effectivement versé au bénéficiaire.

6. **Tranches de prêts :** Le financement est versé en plusieurs fois, selon l'avancement des travaux, jusqu'au montant du plafond autorisé par le Conseil d'administration.

7. **Programmes de prêts à déboursements globaux** (contrats-cadre) **:** Contrats de prêts avec de grandes institutions financières, qui permettent le recours à un emprunteur central pour atteindre, à travers lui, un grand nombre de bénéficiaires individuels.

8. **Engagements de financement :** Montant total des contrats-cadre signés, et des projets individuels (hors contrats-cadre) qui ont fait l'objet d'au moins un décaissement.

9. **Nouveaux engagements dans l'année :** Montant total des nouveaux contrats-cadre signés dans l'année et des projets individuels pour lesquels une première tranche de prêt a été décaissée ou un contrat signé au cours de l'exercice.

10. **Compte Fiduciaire Sélectif :** Compte spécial créé en 1995 pour octroyer des bonifications d'intérêts en faveur de projets relevant des objectifs prioritaires du Fonds et présentant un caractère social marqué. Il est alimenté par des prélèvements sur les résultats annuels du Fonds, décidés par le Conseil d'administration, par des contributions volontaires des Etats Membres du Fonds ou du Conseil de l'Europe, ou par des versements d'organismes tiers.

11. **Encours :** Montant des prêts décaissés et non encore remboursés.

12. **Capital souscrit :** Titres de participation émis par le Fonds, auxquels les Membres ont souscrit.

13. **Capital appelé :** Total du capital versé et du capital à verser.

14. **Capital non appelé :** Différence entre le capital souscrit et le capital appelé.

15. **Unité de compte :** Depuis le 1er janvier 1989, l'unité de compte du Fonds est l'écu, qui a remplacé le dollar des Etats-Unis. A partir du 1er janvier 1999, l'unité de compte sera l'euro. Dans les Etats financiers, les montants antérieurs à l'exercice 1989, qui étaient exprimés en dollars, ont été convertis au cours de change en ECU du 31 décembre 1988.

16. **Traduction :** Le Rapport du Gouverneur est également disponible en anglais (ISSN 1025-3912) et en allemand (ISSN 1025-3920).

Crédit photos :
Couverture : en bas, KfW Pictures Archives - page 25, LfA - autres photos, Photothèque CEF



Fonds de Développement Social du Conseil de l'Europe

55, avenue Kléber, F 75784 PARIS Cedex 16
Téléphone : +33.(0)1.47.55.55.00
Fax : +33.(0)1.47.55.03.38
Télex : 642 706 CEFON
Swift : CEFPFRPP

Site web : http://www.coefund.org

ISSN 1025-3904